

# Rapport d'accessibilité 2021



© Mission accessibilité inclusion



**Mairie de Niort**  
[handicap@mairie-niort.fr](mailto:handicap@mairie-niort.fr)

CS 58755 - 79027 NIORT Cedex

Tél : 05 49 78 78 25  
[www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com)

## Table des matières

<b>Rapport d'accessibilité 2021</b> .....	<b>0</b>
<b>Introduction</b> : .....	<b>5</b>
<b>Niort : « La fraternité » comme guide</b> .....	<b>5</b>
<b>1. Bilan d'étape de l'Ad'AP de la Ville de Niort</b> .....	<b>7</b>
1-1 Remarques.....	7
1-2 Etudes et travaux dans le cadre de l'Ad'AP .....	7
1-3 Communication sur la politique d'accessibilité menée en concertation avec les partenaires économiques.....	8
1-4 Formation des agents d'accueil .....	9
1-4.1 Objectifs généraux .....	9
1-4.2 Thèmes 2021 .....	10
1-5 Registre d'accessibilité .....	10
<b>2. Recensement des ERP accessibles</b> .....	<b>11</b>
2-1 Liste règlementaire. ....	11
2-2 Cartographie des ERP accessibles.....	11
<b>3- Les actions en faveur de l'inclusion</b> .....	<b>12</b>
<b>3-1 Axe 1 de la charte: pour une ville accessible à tous</b>	
3-1-1 Point travaux et études programmés en 2021 sur les espaces publics ..	12
3-1-2 Concertation sur le volet accessibilité des travaux sur l'espace public .	14
3-1-2-1 <i>Ilot Denfert-Rochereau</i> .....	14
3-1-2-2 <i>Projet de requalification de la Place Martin Bastard et de la rue de l'Hôtel de ville</i> .....	<u>18</u>

3-1-3	Intégration de l'accessibilité dans des programmes cohérents .....	23
3-1-4	Concertation pour l'amélioration de la signalétique.....	25
3-1-5	Le guide de recommandations pour un document accessible. ....	26
3-1-6	Mise à jour du guide de l'exercice du droit de vote. ....	28

### **3-2 Axe 2 de la charte : Pour une ville favorisant la participation des personnes en situation de handicap**

3-2-1	Rappel du contexte .....	29
3-2-2	Handic'apte, FIPHFP et organismes extérieurs .....	30
3-2-3	Accueil de stagiaires en situation de handicap .....	34
3-2-4	Participation au DuoDay. ....	34
3-2-5	Initiation LSF (langue des signes française) .....	35
3-2-6	Ateliers « Fais-moi un signe ».....	35
3-2-7	Atelier « Prévention surdité » .....	36
3-2-2	Handi meal.....	37
3-2-3	Rencontres maintien dans l'emploi .....	38
3-2-4	Exposition photos témoignages « Différent comme tout le monde ». ...	40
3-2-5	L'accueil des enfants en situation de handicap (ESH) .....	40
3-2-6	Le sport, un élément d'inclusion sociale .....	47
3-2-7	Le handisport et le sport adapté.....	48
3.2.8.1	<i>ANIOS – Activités niortaises d'initiation et d'orientation sportives.....</i>	49
3.2.8.2	<i>Sport seniors actifs.....</i>	49
3.2.8.3	<i>Si t'es sport .....</i>	50
3.2.8.4	<i>Niort Plage .....</i>	50
3-2-9	Niort « Terre de jeux 2024 » .....	51
3-2-10	Une politique culturelle pour tous.....	51
3-2-10-1	<i>Festival de polar : Regards noirs.....</i>	52
3-2-10-2	<i>Été culturel .....</i>	54

3-2-10-3	<i>Expositions</i> .....	57
3-2-11	« Parcours accueil accessibilité » (PAA).....	60
3-2-12	Participation à la nouvelle maquette Intradoc .....	62
3-2-13	La démarche qualité relations usagers : .....	64
3-2-14	Animations pédagogiques d'éducation à l'environnement. ....	66
3-2-15	Animations du patrimoine et inclusion.....	67
3-2-15-1	<i>Parcours numériques</i> .....	68
3-2-15-2	<i>Visites guidées estivales en famille</i> .....	68
3-2-15-3	<i>Ateliers art-thérapie contes et légendes de la Sèvre niortaise et du marais poitevin</i> .....	69
3-2-15-4	<i>Rencontre « Histoire de nature »</i> .....	70
3-2-15-5	<i>Mallette pédagogique numérique</i> .....	71

### **3-3 Axe 3 de la charte : Pour une ville accueillante et coopérante**

3-3-1	Faire connaître les situations de handicap.....	71
3-3-2	Développer les partenariats .....	73
3.3.2.1	Avec les acteurs de la santé sur le territoire .....	73
3.3.2.1.1	<i>La semaine des petits déjeuners</i> .....	73
3.3.2.1.2	<i>Le contrat local de santé (CLS)</i> .....	73
3.3.2.1.3	<i>Le conseil local de santé mental (CLSM)</i> .....	75
3.3.2.1.4	<i>La démarche d'évaluation d'impact sur la santé (EIS)</i> .....	76
3.3.2.1.4	<i>Projets avec le Centre Hospitalier de Niort (CH)</i> .....	77
3.3.2.2	Avec les acteurs du développement durable .....	77
3.3.2.2	Avec les acteurs de la biodiversité .....	79
3.3.2.3	Pour la participation aux évènements de sensibilisation.....	80
3.3.2.3.1	<i>Journée mondiale de l'autisme : le 2 avril</i> .....	80
3.3.2.3.2	<i>Fête de la nature</i> .....	81
3.3.2.4	<i>Avec les associations</i> .....	81

3.3.2.5 Avec les instituts médico-sociaux .....	84
3.3.2.6 Avec l'office de tourisme Niort –Marais Poitevin .....	84
3-3-3 Soutien des services municipaux et des acteurs associatifs, ou institutionnels ayant des pratiques inclusives.....	85
<b>4 L'activité de la SCDA et de la commission communale d'accessibilité .....</b>	<b>88</b>
4-1 Préambule.....	88
4-2 Composition et rôle de la SCDA .....	88
4-3 Composition et rôle de la commission communale d'accessibilité .....	89
4-4 Activités 2021.....	89
<b>5- L'activité de la Commission communale pour l'accessibilité</b>	
5-1 Composition et rôle .....	92
5-2 Activités 2021.....	93
<b>6- Autres activités de la mission</b>	
6-1 « Secrétaire particulier le temps d'un examen » .....	94
6-2 Accueil des étudiants .....	94
6-3 Accès à la piscine Pré leroy .....	94
<b>7- Perspectives 2022.....</b>	<b>95</b>
<b>8- Glossaire .....</b>	<b>95</b>
<b>9- Annexes.....</b>	<b>98</b>

## Crédits photos

Atelier du trait, Phytolab, Olivier Drillhon, direction de l'espace public, Peter Mauduit, Vivre à Niort, service culture, Unis Cité, missions valorisation du patrimoine historique et accessibilité – inclusion.

## Introduction :

### Niort : « La fraternité » comme guide

"Liberté, égalité, fraternité" est la devise de la République française. Elle est inscrite au fronton de l'hôtel de ville. En 2021, la notion de fraternité guide

l'action municipale. Après une période de crise sanitaire la solidarité et le "vivre ensemble" dans un climat de tolérance, de respect de l'autre est d'actualité. Nous souhaitons tous reprendre, autant que cela est possible, le cours d'une vie en société, avec des moments d'échanges et de chaleur humaine.

La Ville attachée à l'accessibilité pour tous s'engage aux côtés des partenaires institutionnels et associatifs dans une démarche en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Cet engagement date de 2013, avec l'adoption à l'unanimité du conseil municipal de la **Charte Ville handicap**. L'**accessibilité** c'est l'affaire de tous, elle **concerne tous les aspects de la vie : petite enfance, école, déplacement, logement, santé, emploi, accès aux sports, à la culture et aux loisirs**. <https://www.vivre-a-niort.com/services-publics/handicap/laction-de-la-ville/index.html>

Niort fait partie des villes françaises pionnières à proposer une démarche globale de développement durable. La feuille de route niortaise fixe 8 grands défis dont celui d'affirmer Niort en tant que ville solidaire aux pratiques inclusives avec l'objectif de rendre la Ville 100% accessible pour tous sur le périmètre des ERP et des IOP.



[https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/mairie/developpement\\_durable/Niort2030/FDR\\_niortaise\\_presentation.pdf](https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/mairie/developpement_durable/Niort2030/FDR_niortaise_presentation.pdf)

Pour ses 196 établissements recevant du public (ERP) et ses 23 installations ouvertes au public (IOP), la Ville continue la mise en œuvre des travaux prévus à son Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP).

L'année est marquée par l'ouverture de nombreux équipements publics ; sociaux, culturels, sportifs ou en touristiques ; une nouvelle crèche moderne avec plus capacité d'accueil Place du Port, un nouveau centre socio-culturel, une médiathèque modernisée et agrandie, le Séchoir de Port Boinot avec au rez de chaussée l'Office du tourisme et à l'étage un espace numérique pour découvrir les richesses humaines, naturelles et patrimoniales de notre territoire l'espace « Epona ».

La Ville propose également une programmation estivale riche et variées pour offrir à tous les niortais des moments de loisirs, de découverte et de convivialité tant attendus.

Les services municipaux multiplient les efforts pour renforcer les liens sociaux. En relation avec les services concernés, la mission accessibilité inclusion, poursuit les échanges avec les acteurs de l'accessibilité sur le territoire et plus particulièrement avec les membres de la Commission communale pour l'accessibilité (CCA). Cette dernière s'est réuni en présentiel à 3 reprises au cours de l'année.

**"La fraternité a pour résultat de diminuer les inégalités tout en préservant ce qui est précieux dans la différence."**

*Albert Jacquard - 1925-2013 - Petite philosophie à l'usage des non-philosophes, 1997*

# 1. Bilan d'étape de l'Ad'AP de la Ville de Niort

## 1-1 Remarques

- Le bilan à mi-parcours de l'Ad'AP présenté à la CCA du 3 décembre 2020, adopté à l'unanimité du Conseil municipal du 15 décembre est transféré à M. Le Préfet des Deux-Sèvres en début d'année 2021.
- Le bilan complet est accessible sur le site du Vivre à Niort :  
[https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/services\\_publics/handicap/rapport\\_du\\_bilan\\_a\\_mi-parcours\\_de\\_l\\_Ad\\_AP](https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/services_publics/handicap/rapport_du_bilan_a_mi-parcours_de_l_Ad_AP).

## 1-2 Etudes et travaux dans le cadre de l'Ad'AP

En 2021, l'Ad'AP entre dans une nouvelle période de mise en accessibilité des bâtiments dits « complexes » nécessitant des avis (ex ; ABF (Architectes des bâtiments de France)), des concertations (ex : le Diocèse) et des arbitrages politiques. L'instruction des dossiers est longue avant le début des travaux.

- L'accessibilité est à l'étude pour les presbytères Notre Dame, Saint André, Saint Pezenne et Saint Hilaire. Un seul établissement pourrait accueillir les enseignements religieux. Les négociations sont en cours avec le Diocèse.
- Eglises de Sainte Pezenne et Notre Dame, mises en accessibilité compliquées, dossier en cours avec l'ABF.
- Demande de dérogation en cours pour l'église de Souché, située sur un promontoire rocheux en bordure d'une voirie à fort dénivelé et dévers.



- Les dépôts de dossiers de travaux et demandes de dérogation sont en cours pour les salles de sport de Villersexel et Pissardant.
- Ecole George Sand, la mise en accessibilité est en cours de réalisation avec les travaux de réhabilitation commencés en fin d'année 2021. <https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/archives/VAN/2021/septembre/accessible/actualites/des-modulaires-pendant-les-travaux.html>
- Un premier ascenseur sera installé à l'école Emile Zola au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022.
- Début d'études en cours pour la mise en accessibilité de la maison des associations.

### **1-3 Communication sur la politique d'accessibilité menée en concertation avec les partenaires économiques**

Afin de structurer les engagements de la Ville de Niort et de son CCAS en matière de handicap, le Conseil municipal a adopté :

- le 14 octobre 2013, la « **Charte Ville handicap** ». Elle constitue la feuille de route en identifiant des priorités d'actions dans différents champs des politiques publiques : accessibilité des ERP, des espaces publics, sport, éducation, emploi, sensibilisations interne et externe au handicap.
- Le 25 novembre 2019, la **Feuille de route niortaise vers les objectifs de développement durable (ODD)**. Focus sur le défi 7, sous objectif 7.1.2 – Rendre la Ville plus accessible.

Les membres de la CCA de la Ville de Niort et les représentants des acteurs économiques, dont la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres sont régulièrement consultés sur les avancées et les difficultés rencontrées dans le cadre du suivi des travaux de l'Ad'AP de la Ville.

L'Agglo du niortais est également consultée afin notamment de définir les modalités de mise en accessibilité des établissements partagés avec les services de la Ville de Niort.

#### **1-4 Formation des agents d'accueil**

Depuis 2018, la Ville de Niort met en place un programme de formation évolutif intitulé « Parcours accueil accessibilité ».

En 2021, les ateliers sont co-construits avec les chargées de mission handicap (de la DRH) et accessibilité – inclusion, le Master IPHD et les acteurs de l'accessibilité sur le territoire, associations, partenaires publics et privés qui travaillent au développement de la participation active des personnes en situation de handicap.

##### **1-4.1 Objectifs généraux**

- Permettre l'accès aux services à tous les usagers.
- Offrir la même qualité de service à tous.
- Comprendre la notion d'accessibilité.
- Développer des comportements professionnels pour l'amélioration continue de la qualité de l'accueil et de l'accessibilité des services pour participer à la satisfaction de tous.

- Savoir adapter sa communication verbale et non verbale. (gestes/postures/attitudes) en fonction d'une situation particulière

### 1-4.2 Thèmes 2021

Dans un contexte COVID : 91 agents ont suivis la formation sur 12 demi-journées, 3 thèmes abordés :

- Accueil des personnes sourdes et déficientes auditives animée par la référente LSF (**L**angue des **s**ignes française) à la Mairie de Niort et une Codeuse LFPC (**L**angue française **p**arlée **c**omplétée).
- Accueil des personnes atteintes de TSA avec ALEPA.
- Accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées avec France Alzheimer 79.

### 1-5 Registre d'accessibilité

Le registre public d'accessibilité est un document unique, obligatoire mentionnant les dispositions prises pour permettre à tous, quel que soit son handicap, de bénéficier des prestations délivrées dans un établissement.

Son contenu, ses modalités de diffusion et sa mise à jour sont précisés par un arrêté du 19 avril 2017. Il est accessible sur le site du Vivre à Niort.

<https://www.vivre-a-niort.com/fr/services-publics/handicap/registre-daccessibilite/index.html>

## 2. Recensement des ERP accessibles

### 2-1 Liste règlementaire

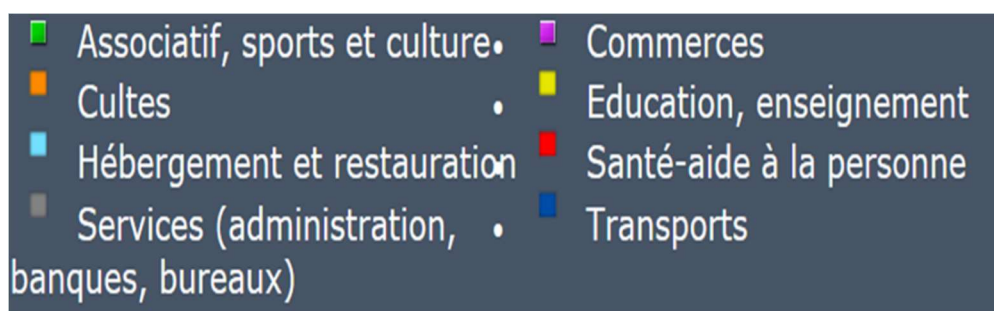
**Rappel** : En application de l'article L2143-3 du Code général des collectivités territoriales, la CCA recense les ERP situés sur le territoire de la ville de Niort, déclarés accessibles et ceux dont la mise en accessibilité est prévue. Seuls sont pris en compte les ERP ayant transmis les documents à la mission accessibilité-inclusion.

La liste est régulièrement mise à jour sur le site Vivre à Niort;

[https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/services\\_publics/handicap/Liste\\_alpha\\_ERP\\_Ad\\_AP\\_et\\_attestations\\_access.pdf](https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/services_publics/handicap/Liste_alpha_ERP_Ad_AP_et_attestations_access.pdf)

### 2-2 Cartographie des ERP accessibles

La cartographie concerne les ERP ayant déposé une attestation d'accessibilité (sur l'honneur ou par l'intermédiaire d'un contrôleur agréé). Ils sont classés par catégorie.



La cartographie est régulièrement mise à jour sur les sites Internet de la Ville de Niort et de la Communauté d'agglomération du niortais :

<https://caniortais.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=5a34c067e0294bca9b9ebba8a55499cd>

### 3- Les actions en faveur de l'inclusion

**Rappel :** Les engagements de la Ville de Niort et de son CCAS en matière de handicap sont structurés par la charte « Ville Handicaps ». Elle décline de manière opérationnelle les actions à mettre en place, afin de prendre en compte le handicap et l'accessibilité au sein des différentes politiques municipales. Elle propose une stratégie globale avec des actions visibles par l'ensemble des niortais ; accessibilité, éducation, sport, culture, information, sensibilisation... et des actions à mettre en place en interne.

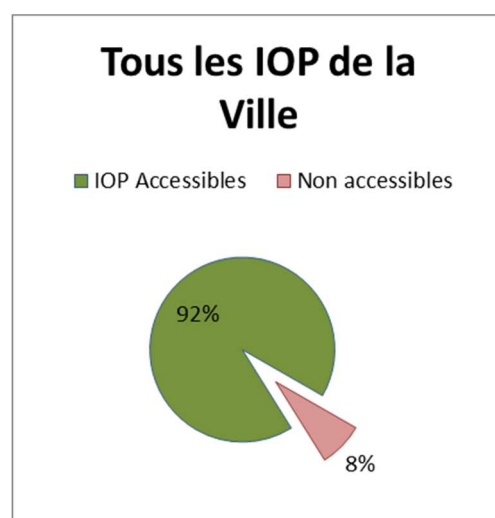
#### 3-1 Axe 1 de la charte : Pour une ville accessible à tous

##### 3-1-1 Point travaux et études programmés en 2021 sur les espaces publics

**Rappel :** La Ville de Niort poursuit la mise en accessibilité des IOP. Les IOP correspondent à l'itinéraire entre le bâtiment et la case de stationnement adaptée, ou l'arrêt de bus, le plus proche.

- **Le taux d'accessibilité des IOP de la Ville est de plus de 90 %.**

Source : Direction de l'Espace public Ville de Niort



- **Chantiers 2021** ayant contribué à l'amélioration de l'accessibilité sur la ville :
  - Moulin du Roc : mise en accessibilité des abords et accès pompiers.
  - Donjon : création d'une pelouse accessible.
  - Moulin du milieu : création d'un cheminement piéton.
  - Groupe scolaire des Brizeaux : mise en accessibilité et création d'une cour oasis. <https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/archives/VAN/2021/octobre/accessible/dossier-ecoles/une-nouvelle-cour-inspirante.html>



- Rue Bastard Pradel et Tartifume : aménagements en septembre.
- Rue Baujet : aménagement en octobre.

**Remarque** : le contentieux est toujours en cours avec l'entreprise ayant réalisé les travaux de mise en accessibilité de la Place de la Brèche.

- **Stationnement PMR**

1 206 cases PMR dont :

- 564 cases aux normes
- 62 non réglementaires
- 580 privées

### **3-1-2 Concertation sur le volet accessibilité des travaux sur l'espace public**

Les membres de la CCA sont informés régulièrement des travaux programmés sur l'espace public. Ils formulent des remarques sur l'accessibilité des projets.

#### **3-1-2-1 Ilot Denfert-Rochereau**

*(Annexe 1 CCA du 5 juillet)*

Le programme de requalification et de réaménagement de l'îlot Denfert-Rochereau porte sur les places Denfert-Rochereau et de Strasbourg ainsi que sur la cour intérieure utilisée par le centre socioculturel (CSC) Grand Nord et le restaurant Le Bocal Gourmand.

- **La place Denfert-Rochereau**

**La volonté de la Ville est de :**

- Transformer la place, aujourd'hui uniquement utilisée pour du stationnement, en un espace public végétalisé, pouvant accueillir l'ensemble des événements du quartier.

- Ravalier les façades du restaurant Le Bocal Gourmand et améliorer son accessibilité.
- Créer sur le site, en lien avec les habitants du quartier, un espace ludique et convivial pour les familles.

**Le projet:** de grands parterres composés de plantes locales de milieux semi-humides avec une aire de jeux laissant une vue dégagée.



- **La place de Strasbourg**

**La volonté de la Ville est de:**

- Mettre en valeur la place, le patrimoine bâti et la statue Gloria Victis (Gloire aux Vaincus) élevée pour rendre hommage à l'héroïsme des soldats victimes de la Guerre franco-allemande de 1870.
- Réhabiliter le CSC et réorganiser ses espaces intérieurs en lien avec la Maison de services au public (MSAP) qui sera créée à l'angle de la place de Strasbourg et de la rue Chabot.
- Apaiser les voies de circulation attenantes et favoriser les mobilités douces.



## **Le projet :**

- Les bâtiments remarquables côté place de Strasbourg sont mis en valeur dans le respect de leur qualité patrimoniale et fonctionnelle.
- Un espace urbain borde la rue Pluvialt afin d'affirmer sa vocation commerciale.

- **La cour intérieure**

## **La volonté de la Ville est de:**

- Réaménager la cour intérieure utilisée par le CSC Grand Nord et le restaurant Le Bocal Gourmand en un square public urbain traversant.

## **Le projet, organisation du CSC:**

- Un grand parvis abrité (le préau retrouvé) sur lequel s'ouvre l'accueil commun Maison France Services et CSC s'ouvrant sur la place.
- La grande salle polyvalente du pôle activité est installée dans les classes en rez-de-chaussée. Avec un office et des sanitaires dédiés, elle peut être indépendante du CSC, facilitant ainsi la location.
- Un espace de circulation vertical (ascenseur et escalier) à la jonction entre les deux constructions (19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle) permet de desservir aisément tous les demi-niveaux existants.

Information complète en cliquant sur le lien suivant : <https://www.vivre-a-niort.com/cadre-de-vie/grands-projets/ilot-denfert-rochereau/index.html#collapseMap>



La participation des membres présents a été très active.

Synthèse des remarques envoyées le 8 juillet (*détails voir annexe 1*):

- 1 seule place PMR ? A noter la présence de « Dépose minute ».
- Demande de bien faciliter le guidage des PMR et notamment des déficients visuels, par différenciation de matériaux de sols des espaces extérieurs entre les zones piétonnes et les zones de circulation.
- Eviter les revêtements provoquant des ressauts/vibrations pour les fauteuils roulants, les poussettes (ex ; pavés anciens « tête ronde » à proscrire).
- Pourquoi les arrêts bus ne sont pas au même endroit en aller et retour ? Difficulté de repérage pour beaucoup (étrangers à la ville, déficients visuels, personnes ayant des problèmes de repère ...).
- Demandes de bandes podotactiles au droit des passages piétons et traversées piétonnes supposées.
- Possibilité de signal sonore sur arrêt bus ? A ce jour, pas de référence trouvée.

- Pas de trottoir, alors les personnes avec chien guide demandent un espace canisette, régulièrement nettoyé. Il leur est souvent impossible d'utiliser les canipoches.
- Pour beaucoup de personnes (déficiences visuelles, en perte d'autonomie ...) difficulté de circulation dans les espaces partagés ; vélos, moyens de déplacement électrique (sans bruit ; tous types de véhicules et moyens de déplacement).
- Possibilité d'utilisation des télécommandes feux sonores pour d'autres actions (ex ; guidage) ?
- Demande de signalétique directionnelle, de repères d'orientation visuels ou sonores.
- Pour le revêtement de l'aire de jeux, un gazon synthétique est souhaité (accès facile pour tous).

### ***3-1-2-2 Projet de requalification de la Place Martin Bastard et de la rue de l'Hôtel de ville***

*Annexe 2 rapport CCA du 25 novembre*

L'équipe de la maîtrise d'œuvre est composée de Phytolab-Magnum architectes et des urbanistes d'Artelia et du studio Vicarini. Information en cliquant sur les liens suivants :

<https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/archives/VAN/2022/fevrier/index.html#page/12-13>

<https://www.vivre-a-niort.com/actualites/dernieres-infos/la-place-martin-bastard-se-vegetalise/index.html>

L'avant-projet de requalification de la place Martin-Bastard et de la rue de l'Hôtel de Ville est présenté aux membres de la CCA du 25 novembre, avant la réunion publique du 29 novembre et le passage en conseil municipal du 14 décembre.

### **Périmètre :**

Rues et Places délimités par les bâtiments administratifs ; Hôtel de Ville, Préfecture et tribunal.

### **Objectifs du projet :**

- Mise en valeur du bâtiment de l'Hôtel de ville et transformer la Place Martin Bastard en un lieu de convivialité.
- Végétalisation de l'espace.
- Favoriser les mobilités douces et la circulation des piétons → changement important dans la circulation et le stationnement.

### **La circulation :**

La rue du Palais sera mise en sens unique entrant et la rue de l'Abreuvoir en sens unique sortant, en gérant un contresens cycliste avec une voie séparée.

Les zones de circulation piétonnes seront pavées.





Le parvis de l'hôtel de ville redessiné avec des pelouses et des plantations d'arbres. Fini le bitume, place à la verdure et aux pavés. | PHYTO LAB



## Synthèse des remarques émises par les membres présents de la CCA (détails annexe 2 rapport CCA du 25 novembre)

- Les vélos à contre sens posent problème, ils ne klaxonnent pas créant des difficultés pour les déplacements des personnes aveugles et déficientes visuelles.
- Pour le projet définitif de **mobilier, prévoir des assises avec dossier** (utiles notamment pour les personnes âgées ou ayant des problèmes de dos).
- Dans l'aménagement paysager ; éviter les arbres
  - à fort potentiel allergisant (bouleau, charme, tilleul, cyprès, acacia...)
  - avec beaucoup de feuilles tombant à l'automne → risque de chutes.
- **Prévoir des pavés circulables sans soubresauts** (plus facile pour les déplacements en poussettes et en fauteuils) – *extrait rapport d'accessibilité 2020* [https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/services\\_publics/handicap/rapport2020/Rapport\\_accessibilite\\_2020.pdf](https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/services_publics/handicap/rapport2020/Rapport_accessibilite_2020.pdf)
- Délimiter les espaces avec des matières différentes pour permettre aux aveugles et déficients visuels de se repérer dans l'espace.
- La diminution des places de stationnement et notamment celles pour les PMR, déjà insuffisantes actuellement, va créer des problèmes d'accès à la cité administrative et au marché. Les solutions proposées → stationnement plus éloigné et trajet en navette sont souvent difficiles pour les titulaires de la **carte mobilité inclusion (CMI) stationnement**.

## Suite des remarques

- Dans un message du 28 novembre les représentants d'APF France Handicap ont déclaré être très déçus par le projet présenté sans concertation préalable et allant à l'encontre de leurs souhaits d'accessibilité du centre-ville et plus particulièrement l'accès aux Halles ; les pavés constituent souvent une difficulté de déplacement pour les personnes à mobilité contrainte et les places PMR sont insuffisantes. Les pavés posés sur les trottoirs de la rue de la Chamoiserie, offrent des conditions acceptables pour le roulement des fauteuils.
- De nombreuses remarques d'usagers concernant la difficulté d'accès à la plateforme PMR située sur le côté gauche de l'hôtel de ville ; des pannes nombreuses et souvent longues, impossibilité d'utilisation pour des personnes ne pouvant pas maintenir l'appui sur le bouton pendant tout le temps de montée ou descente, sortie impossible en autonomie avec le dénivelé croissant de « la plaque de réseau ».



**A noter** : l'auditrice Afnor, dans le cadre de Qualivilles (Charte d'accueil des usagers) a relevé un point sensible à améliorer.

### 3-1-3 Intégration de l'accessibilité dans des programmes cohérents

La mission accessibilité-inclusion est associée sur le volet accessibilité aux opérations de programmation de travaux du cadre bâti, de la voirie et de l'espace public :

<https://www.vivre-a-niort.com/cadre-de-vie/grands-projets/action-coeur-de-ville/index.html#collapseMap>

- **Action Cœur de ville « Une ambition partagée pour Niort et son territoire »**

**Rappel du contexte** : Niort a été sélectionné pour participer au dispositif partenarial national « Action Cœur de ville ». La Ville de Niort, l'Etat, Niort Agglo et leurs partenaires sont engagés dans cette démarche jusqu'en 2024 pour renforcer l'attractivité et le rayonnement de la ville centre de l'agglomération.

Le programme stratégique Action Cœur de ville répond à 12 des 17 ODD (objectifs de développement durable).

Les actions développées dans ce cadre abordent des sujets ou des projets diversifiés, comme la sobriété foncière, le bien vieillir en ville ou encore le sport/santé.

Sur 102 actions envisagées au total, le bilan à mi-parcours s'appuie sur les 42 actions enclenchées au travers de 95 opérations.

Des exemples auxquels la mission accessibilité inclusion a été associée :





- **Pôle Gare Niort-Atlantique**

Suite à l'étude stratégique centre-ville-gare « Port Boinot » engagée en 2020, l'avant-projet des travaux est travaillé sur 2021. Il sera présenté à la CCA en 2022.

L'aménagement global du quartier de la gare, permettra de développer de nouvelles activités tertiaires et des offres de logements sur un large secteur connecté au site ferroviaire, entre le bas de l'avenue de Paris et l'avenue de Limoges, et les quartiers de Goise-Champommier-Champclairot.



## **PROJET GARE NIORT ATLANTIQUE**

- **Plan de sauvegarde et de mise en valeur du centre-ville (PSMV)**

L'agence ÆPURE, Gilles Maurel (architecte du patrimoine, mandataire du groupement) est missionnée pour réaliser l'étude pour la création du PSMV du centre-ville de Niort. Les thématiques urbaines (formes urbaines, espaces, fonctionnalités...) en lien avec le patrimoine sont abordés.

Lors de la réunion du mercredi 20 janvier, la mission accessibilité –inclusion est invitée à présenter les problématiques présentes dans le centre-ville mais également ce fonctionne bien, le ressenti des PSH tout en tenant compte de la protection du patrimoine.

### 3-1-4 Concertation pour l'amélioration de la signalétique

La Ville de Niort étudie la mise en place d'une signalétique patrimoniale. Celle-ci, vise à mettre en valeur les sites et édifices classés ou inscrits au titre des Monuments historiques.

Les missions valorisation du patrimoine historique et accessibilité-inclusion préconisent que parmi les prestations demandées figurent :

- La création de plans en relief
- L'utilisation des pictogrammes
- L'accessibilité du mobilier et du balisage pour être facilement utilisés par les personnes en situation de handicap et les personnes vieillissantes.

*Détails annexe 3 CCA 11 octobre*

A la demande des représentantes du dispositif DIVA « Dispositif d'accès à la Vie Autonome », le 20 décembre, les techniciens des services Espace public de la Ville de Niort et de Niort Agglo, accompagnés des chargées de mission Valorisation du patrimoine historique et Accessibilité-inclusion et de la Conseillère municipale déléguée à l'inclusion sont allés sur le site de l'ADAPEI situé 8 rue de la Grange Laidet à Niort. Ce dispositif accueille des enfants et des jeunes déficients intellectuels. Pour communiquer avec les jeunes ayant des difficultés d'expression, les professionnels utilisent des tableaux de communication et des supports CAA (**C**ommunication **a**lternative **a**ugmentée) *Voir document en annexe 4*

Cette visite a permis aux techniciens de mieux appréhender la problématique de l'accessibilité et de l'inclusion et de mesurer les enjeux d'une signalétique accessible à réaliser dans l'espace public.

### 3-1-5 Le guide de recommandations pour un document accessible.

**Rappel** : dans le cadre de la mise en place de l'action « Adapter aux différents handicaps les réunions publiques organisées par la municipalité », la mission accessibilité-inclusion, accueille des étudiants en Master IPHD du Pôle universitaire niortais :

- En 2017, pour la réalisation d'un guide de recommandations pour l'accessibilité des documents administratifs, nécessaires aux préparations, présentations et compte-rendu de réunions. Les professionnels médico-sociaux, membres de la CCA sont consultés. Sur l'année 2018, il est testé par les services de la mission participation interne, accessibilité et développement durable. Il est mis en ligne sur Intranioirt le 15 janvier 2019.
- En 2019 pour la réalisation d'un « mémo pour un document accessible » sous forme de sous-main à destination de chaque service : une synthèse des règles de présentation pour un document accessible. Celle-ci précise les tailles et type de police à utiliser, l'interligne à privilégier, les couleurs et nuances à respecter pour réaliser des documents



accessibles à tous. En 2020, un nombre d'exemplaires restreint a été mis à disposition des agents de la collectivité. Le document s'est avéré peu compréhensible pour les agents administratifs.

- En 2021, la stagiaire anime 2 ateliers d'usagers avec les représentants des services de la collectivité ; les 24 mars et 14 avril, 20 agents ont retravaillé le document. Le guide de recommandations pour un document accessible est mis à jour.

La mise en page est assurée par une stagiaire graphiste de la participation interne.

Le jeudi 7 octobre les documents sont présentés en réunion de directeurs. Ensuite les documents sont distribués dans les services.

## MÉMO POUR DOCUMENTS ACCESSIBLES

Les documents s'adressent à l'ensemble de la population dans toute sa diversité.



### 1 - PRÉSENTATION

- Feuille A4 ou A5 opaque (90 gr mini).
- Police de type Arial, taille 14.
- Information importante en gras ou encadrée.
- Alignez le texte à gauche.
- Interligne 1,5 à 2.
- Marge d'au moins 2,5 cm.

### 2 - ORGANISATION DES INFORMATIONS

- Plan en évidence.
- Structurez le texte avec des titres et des sous-titres.
- Phrases courtes.
- Une seule idée par phrase.
- Une idée principale par paragraphe.
- Développez les sigles et les abréviations.
- Expliquez avec des exemples concrets.

### 3 - MOTS ET NOMBRES

- Mots simples et courants.
- Nombres
  - o Chiffres : 1, 2, ...
  - o Dates : mercredi 14 avril 2021.
  - o Horaires : 10h30

### 4 - TABLEAU

- Espacement minimal entre chaque colonne 1,25 cm à 2,5 cm.
- Tableau simple.
- Taille de cellule uniforme.
- Titre à l'extérieur du tableau.

Exemple	
Ligne 1	La lecture est plus confortable quand le nombre de colonne est limité
Ligne 2	Un contraste entre les lignes facilite la compréhension du tableau

### 5 - ILLUSTRATIONS

- Montrent une seule action, un seul sujet.
- En appui du texte.
- Séparées du texte.



### 6 - SON ET MICROS POUR VOS RÉUNIONS

Extrait guide de recommandations pour un document accessible disponible sur Intra doc et Intra Niort.

### 7 - RECOMMANDATIONS

Couleurs de fonds du document et des écritures

**Fond jaune, écritures :** noire, brune, violette, verte, grise, bleue, rouge

**Fond beige, écritures :** noire, brune, violette, verte, bleue, rouge

**Fond blanc, écritures :** noire, brune, violette, verte, bleue, rouge

**Fond noir, écritures :** blanche, beige, jaune, rose, orange

**Fond brun, écritures :** blanche, beige, jaune

**Fond vert, écritures :** blanche, beige, jaune

**Fond bleu, écritures :** blanche, beige, jaune

**Fond violet, écritures :** blanche, beige, jaune

**Fond rouge, écritures :** blanche, beige, jaune

**Fond gris, écritures :** blanche, jaune

**Fond rose, écriture :** noire

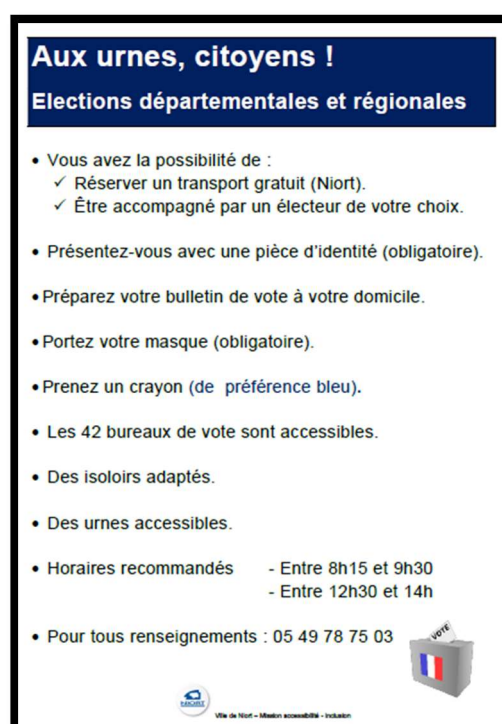
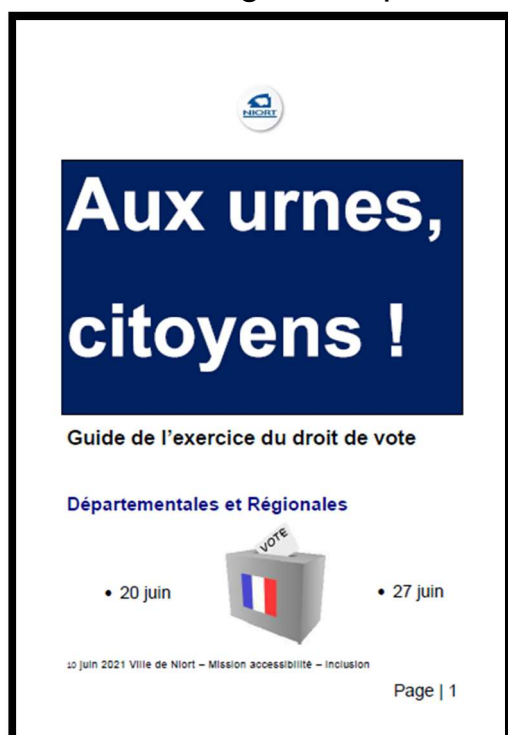
**Fond orange, écriture :** noire

### 3-1-6 Mise à jour du guide de l'exercice du droit de vote.

Depuis 2017, à chaque échéance électorale, un guide de l'exercice du droit de vote et une affiche sont mis à jour en fonction de la réglementation (*annexe 5*).

En amont du 1<sup>er</sup> tour des élections départementales et régionales, du 20 juin la mission accessibilité-inclusion organise le 16 juin, salle du Visiocentre au Parc expo de Noron, un bureau de vote pédagogique. L'objectif est de lever les appréhensions des personnes en situation de handicap face au vote.

Dans des conditions réelles, 30 personnes en situation de handicap ; résidents de foyers de vie, travailleurs d'ESAT et membres d'associations ont participé à cette journée. Une année complexe avec 2 scrutins donc bureau de vote dédoublé **signalétique bleue pour le scrutin départemental** et **orange pour le régional** et des règles sanitaires strictes. Gel hydro alcoolique à l'entrée et port de masques et visières obligatoires pour les assesseurs.



## 3-2 Axe 2 de la charte : Pour une ville favorisant la participation des personnes en situation de handicap

### 3-2-1 Rappel du contexte

- **La charte « Ville Handicap »** décline les objectifs et actions à mettre en œuvre afin de faciliter l'accès des travailleurs en situation de handicap à la ville de Niort et à son CCAS :
  - Favoriser le maintien dans l'emploi des agents dont le handicap survient au cours de la vie professionnelle.
  - Anticiper l'usure professionnelle par une gestion prévisionnelle ciblée des emplois et des compétences.
  - Favoriser le recrutement et l'insertion des travailleurs en situation de handicap au sein de la collectivité.
- **Le PACT (Plan d'Amélioration des Conditions de Travail)** élaboré en 2011 après un diagnostic de climat social comprend une ambition forte d'intégrer les personnes en situation de handicap dans le cadre professionnel.
- **Le service santé et sécurité au travail** créé en 2012 au sein de la Direction des ressources humaines regroupe le secteur de la prévention et le secteur médico-social (médecins de prévention et assistantes sociales du personnel). Il formalise notamment les procédures d'aménagement de poste et de maintien dans l'emploi.

- **La convention FIPHFP** mutualisée Agglo, Ville et son CCAS signée le 27 juin 2019 acte une subvention de 388 630 € pour 3 ans.

Elle structure la politique handicap des 3 collectivités. Elle se base sur 4 axes fondamentaux :

- Changer les représentations des situations de handicap.
- Recruter des agents en situation de handicap.
- Maintenir dans l'emploi les agents en situation de handicap.
- Agir sur la commande publique.

### **3-2-2 Handic'apte, FIPHFP et organismes extérieurs**

**Les actions réalisées :**

#### ***3-2-2-1 Mobilisation des ressources externes, développement des partenariats :***

##### **A) Reconduction de la convention avec Cap emploi**

Cap emploi contribue à l'insertion professionnelle des personnes handicapées au sein des collectivités territoriales.

La convention a pour objectif de favoriser le recrutement et l'intégration des personnes en situation de handicap dans la collectivité notamment lors des entretiens de recrutement.

##### **B) Participation à l'Handi-Pacte régional**

Ateliers de sensibilisation en webinaire :

- Maladies chroniques
- Handicaps invisibles

- Rencontre référents handicap sur la DBOE (Déclaration des bénéficiaires d'obligation d'emploi)

### C) Développement de l'emploi indirect

La Ville de Niort et le CCAS passent des marchés avec des entreprises du secteur protégé employant des personnes en situation de handicap.

- ESAT de Niort : marché de nettoyage des espaces publics.
- ADAPEI 79 : marché de lavage des vêtements de travail, spécifiques et des équipements de protection individuelle haute visibilité.
- IPSO2 services : marché de lavage automobiles.
- EPCNPH « Ateliers Niortais » : propreté urbaine espace public zone Clou Bouchet et ZAE.

#### **3-2-2-2 Formation des travailleurs handicapés, sensibilisation et communication à destination des agents :**

- Formation dans le cadre de reconversion professionnelle

1 agent a bénéficié d'une formation, CAP agent de restauration polyvalent, à la Chambre de métiers et de l'artisanat, pour un coût de 7 446 € financé entièrement par le FIPHFP.

- Formation des managers à l'accueil des PSH au sein de leur équipe

1 session pour 6 agents animée par H2I Conseil pour un coût de 872 € financés par le FIPHFP.



- Formation des agents d'accueil à l'accueil des PSH

34 agents sur 4 demi-journées ont participé à une formation « Accueil des personnes atteintes de troubles du spectre autistique » animées par Alepa pour un coût de 1 620 € financé entièrement par le FIPHFP.



### ***3-2-2-3 Amélioration des processus de mobilité et de reconversion professionnelle***

- Evaluation des compétences

2 agents ont bénéficié d'une l'évaluation de leurs compétences par l'AFPA pour un coût de 490 € financés par le FIPHFP.

- Bilan de compétences

1 agent a bénéficié d'un bilan de compétences en vue d'un reclassement professionnel.

1 476 € financés par le FIPHFP.

Ce bilan a permis au bénéficiaire de :

- Faire le point sur son parcours professionnel.
- Mettre en évidence ses compétences, ses points forts et ses motivations.
- Se projeter dans d'autres fonctions.
- Formaliser des projets réalistes d'évolution professionnelle.

### **3-2-2-4 Adaptation et aménagement de postes :**

- **Etudes internes**

5 études réalisées par le service santé sécurité au travail permettent d'adapter le poste de travail aux agents en situation de handicap. Les études déterminent notamment, les aménagements à envisager en vue de faciliter le maintien dans l'emploi.

Elles peuvent conduire à la mise en œuvre de moyens techniques, humains et ou organisationnels pour réduire l'écart entre les exigences du poste et les capacités de l'agent en situation de handicap.

- **Mise à disposition d'équipements, de matériels ou de mobilier**

Les situations d'aménagement ou d'adaptation de poste ont fait l'objet d'aides techniques :

- Fauteuils ergonomiques : 1 080 € de financement Ville et 1 300€ financés par le FIPHFP.
- Adaptations et aménagements de poste nécessitant du matériel et outillage spécifique : 1 211 € par la Ville et 2 890 € financés par le FIPHFP.

Le montant des aides FIPHFP s'élève à 4190 €.

### **3-2-2-5 Amélioration des conditions de vie**

3 agents BOE (**b**énéficiaires de l'**o**bligation d'**e**mploi) ont obtenu une prise en charge de leurs prothèses auditives.

Le montant total pris en charge dans la limite du montant restant à charge après intervention des régimes obligatoires et complémentaires, ainsi qu'après intervention de la PCH attribuée par la MDPH, s'est élevé à 4 604 €.

### ***3-2-2-6 Résultats de la convention***

Le taux d'emploi légal des personnes en situation de handicap à la Ville de Niort est de **6,30 %** de l'effectif total au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### **3-2-3 Accueil de stagiaires en situation de handicap**

**Rappel** : En concertation avec les référents des jeunes scolaires en situation de handicap et la direction des ressources humaines, la mission accessibilité – inclusion a proposé en 2019 un process, pour l'accueil de stagiaires en situation de handicap au sein de la collectivité.

En 2021, avec le contexte sanitaire contraint aucun stagiaire en situation de handicap n'a été accueilli au sein de la collectivité.

### **3-2-4 Participation au DuoDay.**

Le DuoDay est une action qui permet à des personnes de se rencontrer, d'échanger, de travailler ensemble et d'observer un environnement de travail. Cette journée contribue à bouger les lignes et souvent fait naître des perspectives, voire de créer des vocations. Pour les personnes en

situation de handicap, cette journée leur offre l'opportunité certes de découvrir un environnement de travail, mais aussi de préciser un projet professionnel, d'amorcer un parcours d'insertion. Cette journée est placée sous le signe du partage de son métier et de son expérience.

La Ville de Niort participe à l'action pilotée par le Secrétariat d'État chargé des personnes handicapées afin d'agir concrètement pour l'inclusion par l'emploi.

La mission handicap de la DRH a sollicité les services de la collectivité.

Le 18 novembre, 1 PSH a pu être accueillie à la DRH avec la Chargée de mission handicap.

### **3-2-5 Initiation LSF (langue des signes française)**

La Chargée de mission handicap de la DRH, Référente sourds et LSF de la Ville de Niort a animé 3 ateliers de sensibilisation, auprès des agents de la Police municipale et du service de l'éducation. 21 agents ont participé.

Au programme : initiation à la culture sourde, dactylogogie (alphabet, chiffres, personnes, verbes, ...), jeux de rôles en rapport avec des situations d'accueil de la collectivité.



### **3-2-6 Ateliers « Fais-moi un signe »**

A partir de septembre, la Chargée de mission handicap de la DRH, Référente sourds et LSF de la Ville de Niort a animé le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, entre 12h30 et 13h30, dans la salle de créativité 304 un atelier LSF.

Il est ouvert aux agents ayant déjà eu une initiation LSF.

8 agents participent régulièrement à l'atelier qui permet de préserver les acquis dans la LSF.

### **3-2-7 Atelier « Prévention surdité »**

A l'initiative de la Chargée de mission handicap de la DRH, et en présence de la Conseillère municipale déléguée à l'inclusion et aux PSH un atelier surdité « test » s'est déroulé aux serres municipales le 30 novembre de 13h30 à 16h30. Il a été préparé et réalisé avec l'Assistante sociale DRH et la Chargée mission accessibilité-Inclusion.

Cet atelier est créé pour parler de l'usure professionnelle, du vieillissement normal de l'Homme. Il doit être le premier d'une série qui sera proposé dans toutes les directions de la ville de Niort pour sensibiliser aux difficultés que les agents peuvent rencontrer dans la perception des consignes données et dans les échanges avec leurs collègues.

Il a pour but de faire comprendre aux agents de la collectivité l'importance de prendre ses bouchons d'oreilles pour limiter l'impact des bruits – usure professionnelle- sur l'appareil auditif (en plus du vieillissement normal).

#### **Déroulé:**

- Prise de contact et échanges lors du café d'accueil
- Présentation de la surdité - affiches plastifiées selon les données du diaporama en *annexe 6*.
- Ateliers sur la surdité (mises en situation avec casques anti-bruit, bouchons d'oreilles, consignes de travail, ...)

- Vieillesse et maintien dans l'emploi (RQTH)
- Bilan à chaud – questionnaire de satisfaction en *annexe 7*.

8 agents ont participé. Ils sont satisfaits de l'atelier et ont indiqué que la mise en situation avait été « un moment fort » leur permettant de mieux appréhender les problèmes des collègues déficients auditifs.



### 3-2-2 Handi meal

(Voir fiche de présentation en *annexe 8*)

Le 20 mai, salle Justice de paix à l'Hôtel de ville, 25 élus et membres de la Direction Générale se sont retrouvés à midi autour d'un plateau repas pour une mise en situation de handicap, une sensibilisation par le jeu préparée avec les Chargées de mission handicap (DRH) et accessibilité-inclusion, animée par H2L Conseil.

Il s'agissait d'un jeu par équipe, chaque table constituant une équipe ; 2 phases distinctes, chacune correspondant à un plat : entrée, plat principal et dessert.

Les règles du jeu ainsi que les objectifs ont été expliqués préalablement et un débriefing réalisé à l'issue de la partie. Les points sont acquis en répondant correctement aux questions posées et en réalisant des actions en situation de handicap. L'équipe gagnante est celle qui totalise le plus de points à la fin de la partie !

### Les objectifs :

- Favoriser les échanges sur le sujet de l'emploi de travailleurs handicapés.
- Démystifier le handicap au travail par une meilleure connaissance de la réalité des travailleurs handicapés en emploi.
- Développer les connaissances des participants de façon conviviale et ludique.
- Ressentir ce que peut vivre une personne en situation de handicap par le biais des mises en situation, et découvrir les stratégies d'adaptation et de compensation.
- Comprendre les enjeux d'une politique handicap, en maîtriser les obligations légales et connaître les leviers d'action.

### **3-2-3 Rencontres maintien dans l'emploi**

Dans le cadre de la SEEPH (**s**emaine **e**uropéenne de l'**e**mloi des **p**ersonnes **h**andicapées) le 15 novembre 2021, la Ville répond aux sollicitations de ses partenaires et participe pour la 1<sup>ère</sup> fois aux « Rencontres maintien dans l'emploi » à Niort :

- Le matin rencontres avec les salariés RQTH pour leur permettre de « rebondir », de mieux vivre et appréhender leur handicap sur leur lieu de travail. *Diaporama en annexe 9.*
- L'après-midi rencontres entres les employeurs et partenaires *Diaporama en annexe 10.*

L'Assistante sociale et la Chargée de mission handicap et projets transversaux de la DRH ont assuré la permanence. La Conseillère municipale déléguée à l'inclusion et la Chargée de mission accessibilité-inclusion ont également participé à la journée.

## Bilan

- Matin : satisfaisant, beaucoup d'attentes « voire de la colère » de la part des salariés qui ne « voient pas le bout du tunnel » des formalités administratives. ► Présence indispensable de l'assistante sociale « professionnelle de l'écoute ».
- Après-midi : seulement 4 employeurs ► Formule à revoir avec les partenaires; petit déjeuner forum, visio ?





### **3-2-4 Exposition photos témoignages « Différent comme tout le monde ».**

Cette exposition retrace les missions et les ressentis des agents de la Ville de Niort en situation de handicap, et de leurs collègues proches, au sein de la collectivité. Elle est entièrement conçue et réalisée par les services municipaux.

Elle a été proposée en exclusivité aux employés de la ville de Niort du 18 au 21 novembre 2019, dans le cadre de la SEEPH.

Elle est présentée dans les locaux de :

- L'AFPA du 13 au 24 septembre.
- L'Agglo du 8 octobre au 9 novembre.
- Hall d'accueil de l'Hôpital de Niort du 15 novembre au 10 décembre.



### **3-2-5 L'accueil des enfants en situation de handicap (ESH)**

La Direction de l'Education (DE) a consacré 135 442 € à l'accueil des ESH en activités péri et extrascolaires.

147 ESH inscrits.

46 enfants accompagnés en périscolaire = 5 222 h

35 enfants accompagnés en extrascolaire = 1 926 h

Total de 7 148 heures d'accompagnements individuel et collectif.

La DE a développé ses partenariats avec DSDEN, IPHD, ITEP et le Pôle ressources handicap de GPA 16 /79. Acteurs et partenaires de la DE ont œuvré pour l'inclusion des ESH.

### **3.2.5.1 Coordination de l'accueil des ESH**

La répartition des missions de coordination pour l'accueil des ESH sur les temps péri et extrascolaire est organisée de la manière suivante :

- 1 coordonnateur périscolaire chargé du suivi global et de la centralisation des données.
  - 4 coordonnateurs péri et extrascolaires chargés sur leur secteur géographique respectif de la mise en œuvre des Protocoles d'accueil spécifique (PAS) en centre de loisirs et en Accueils périscolaires (APS) élémentaires et des participations aux équipes de suivi de scolarisation (ESS).
  - Les 3 coordonnateurs scolaires chargés de de la mise en œuvre des protocoles d'accueil spécifique (PAS) en accueils périscolaires maternelles et des participations aux ESS.
- 7 PAS avec les familles ont été rédigés pour étudier la mise en place d'un accompagnement humain et matériel les mercredis et pendant les vacances et 4 ESS.

### 3.2.5.2 Accompagnant des ESH

L'emploi des AESH sur les temps péri et extra scolaires représente 4,88 temps plein (ETP) pour un coût s'élevant à 107 483 €.

AESH	Nombre d'heures	Coût
Centres de loisirs (Vacances)	3 456 h	36 288 €
Centres de loisirs (Mercredis après-midi)	512 h	5 376 €
Accueil périscolaire (Matin et Soir)	222 h	3 800 €
Accueil périscolaire (Midi)	3 646 h	62 019 €
TOTAL	7 836 h (4,88 ETP)	107 483 €

- 1 AESH est positionné dans l'équipe périscolaire des 6 écoles possédant une **Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (ULIS)**
- 19 AESH sont recrutés sur les temps périscolaires pour accompagner individuellement des enfants à besoins spécifiques.
- 14 AESH sont recrutés sur les temps extrascolaires pour accompagner individuellement des enfants à besoins spécifiques.

### **3.2.5.3 Analyse des pratiques AESH**

En partenariat avec le pôle ressources handicap du GPA 16/79, chaque trimestre des réunions de 2h sont organisées entre les directeurs péri et extra-scolaire et les accompagnateurs d'ESH. Elles sont pilotées par un éducateur spécialisé. 3 groupes ont été constitués : 2 groupes de référents périscolaires et 1 groupe d'AESH périscolaire ;

AESH : réunions les 2 juin, 6 septembre et 8 décembre

Référents périscolaires : les 3 juin, 7 septembre et 9 décembre.

### **3.2.5.4 Activités des accueils en périscolaire (APS)**

- Activités handisport en périscolaire.
  
- Cycle d'activités de 9 séances pour le 2<sup>ème</sup> trimestre année scolaire 2020-2021 :
  - Ateliers d'expressions ludiques et théâtrales encadrés par Les ateliers du Baluchon : Ulis Aragon
  - Sports alternatifs encadrés par UAN St Florent : Ulis Buisson et Ulis Proust
  - Eveil musical par le Centre études musicales : Ulis Jaurès
  - Multisports - Usep : Ulis Pasteur
  - Sophrologie encadré par Mme Cointre Nathalie : Ulis Sand
  - Gymnastique japonaise SA Souche Niort et marais : Ulis Sand

- Cycle d'activités de 6 séances pour le 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire 2020-2021 :
  - Sophrologie encadré par Mme Cointre Nathalie : Ulis Aragon
  - Taekwondo par Le club niortais : ULIS Buisson
  - Ateliers d'expressions ludiques et théâtrales encadrés par Les ateliers du Baluchon : Ulis Jaurès
  - Basket par l'association sportive niortaise : ULIS Pasteur
  - Boxe éducative par le Poing de rencontre niortais : ULIS Proust et Sand
  
- Cycle d'activités de 7 séances pour l'année scolaire 2021-2022 de :
  - Multisports encadré par l'Usep pour les enfants de la classe ULIS Aragon
  - Massage bien-être par Mme Pigeau karine ULIS Buisson
  - Modern' jazz par Mme Arnau Réjane : ULIS Jaurès
  - Hand ball par l'association Niort hand ball souchéen : Ulis Pasteur
  - Multisports Ulis Proust
  - Recyclage par Mme Jimenez Ulis Sand
  
- Encadrement des ateliers « **La différence c'est normal** » dans le cadre du programme « Famille en harmonie » d'Unis -Cité animés par 2 binômes de jeunes volontaires en service civique d'Unis Cité.



La formation des jeunes à l'animation est assurée par la Pilote du Conseil municipal des enfants. 2 fois par semaine les mardis de 16h15 à 17h15 et les jeudis de 11h45 à 12h45 les volontaires ont organisé des temps de sensibilisation sur les situations de handicap. Ils sont intervenus dans 8 écoles ; Jean Jaurès, Emile Zola, Jules Ferry et Pierre de Coubertin au 2<sup>ème</sup> trimestre ; Louis Pasteur, Jean Zay, Georges Sand et Ernest Pérochon au 3<sup>ème</sup> trimestre.

- Participation à la « **Danse connexion** » du 9 octobre en clôture de la semaine du développement durable. Les élèves des classes CM1 – CM2 des 19 groupes scolaires ont appris une chorégraphie inclusive avec les danseurs professionnels de la Compagnie de danse niortaise E.GO et les référents des APS. Associés aux usagers des CSC ce sont 300 personnes qui se sont retrouvés pour partager un moment de danse collective sur la Place de la Brèche.



### 3.2.5.5 *Edition de la « Charte accueil ESH »*

En mars 2020, la DE et la Direction de la communication ont édité la Charte accueil enfant en situation de handicap (Charte ESH). Cette charte est à destination des partenaires et des agents de la DE. Entre janvier et avril 2021, le coordinateur de l'accueil des enfants en situation de handicap accompagné d'une stagiaire du Master IPHD ont

animé 6 temps d'appropriation de la charte AESH auprès du personnel de la direction de l'éducation. Un guide intégrant les méthodes d'accompagnements, des conseils, des ressources a également été distribué pour agir concrètement sur le terrain et harmoniser les pratiques.

### **3.2.5.6 Le Conseil municipal des enfants (CME)**

Les jeunes élus membres de commission Solidarité/Handicap du CME ont participé le 15 décembre à un après-midi placé sous le thème « Contes et légendes du Marais poitevin », préparé par La Pilote du CME et les Chargées de mission Valorisation du patrimoine historique et Accessibilité-inclusion.

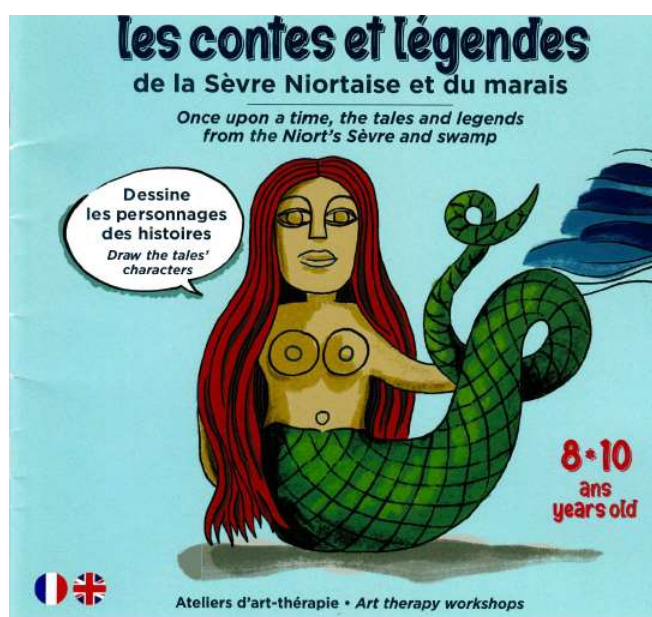
2 ateliers au programme :

- **Contes et légendes** avec Alexandra Rompillon-Jouarre, Historienne du patrimoine, formatrice et médiatrice culturelle. 20 jeunes élus ont découvert le patrimoine de Niort et du Marais poitevin au travers de 4 extraits de contes: la Fée Mélusine et la pierre qui vire, la Fée Lavandière de Surimeau, Gargantua et Macrine, le dragon de Niort.
- **Art thérapie** animé par José Alves, art thérapeute: 17 dessins et 1 texte réalisés par les jeunes de l'ITEP et de l'IME de Niort avaient été sélectionnés. Les jeunes ont :
  - ✓ disposé de 15 mn pour observer, regarder les dessins disposés sur une table (dessins individuels et carte imaginaire de la Sèvre) ;
  - ✓ échangé, sur leur analyse et leur interprétation d'un dessin ou de plusieurs dessins présentés.

En fin de séance, seulement ils ont été informés des conditions de réalisation des œuvres qui leur ont été présenté.

Les jeunes ont participé activement aux ateliers. Les échanges avec les professionnels ont été riches. Ils ont été très étonnés de constater que les situations de handicap « n'étaient pas visibles » dans les dessins et textes qu'ils ont pu examiner.

A la fin de la séance, chaque conseiller s'est vu remettre un livret d'activité contes et légendes bilingue français/anglais.



Page de couverture du livret d'activités contes et légendes

### 3-2-6 Le sport, un élément d'inclusion sociale

L'accès au sport est un axe fort de la politique sportive de la Ville. Avec plus de 130 clubs et 21 000 pratiquants dans 64 disciplines différentes, Niort est la Ville de tous les sports et du sport pour tous. Niort a été récompensé par le Label National 2019/2021 « Ville active et sportive - 3 lauriers ». La Ville apporte une aide financière aux clubs sportifs qui s'engagent en contrepartie à dynamiser et animer des quartiers



concernés par la politique de la Ville. Clubs qui participent à l'animation de la cité par la mise en place de tournois avec les jeunes dans les quartiers ;

- ✓ « Basket de quartiers » avec l'AS Niort Basket,
- ✓ « Séances de boxe éducative » avec l'association de boxe Le Poing de rencontre dans les quartiers du Clou Bouchet et du Pontreau.

### **3-2-7 Le handisport et le sport adapté**

La Ville de Niort contribue fortement à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde sportif. L'objectif est de permettre aux personnes le désirant d'avoir une pratique physique et sportive adaptée, et de maintenir, grâce à ces activités, des relations sociales favorisant leur bien-être.

Nombre des équipements sportifs municipaux sont d'ores et déjà accessibles ou en passe de l'être dans le cadre de l'Ad'AP pour lequel la Ville engage près de 3 millions d'euros entre 2016 et 2024. Pour cela, elle travaille en étroite collaboration avec les Comités départementaux Handisport et Sport adapté.

Ainsi, en 2021, des travaux de mise en accessibilité sont réalisés sur les sites suivants :

- Centre départemental de tennis
- Centre équestre
- Salle de sports de Pissardant

En ce qui concerne la salle de sport de Goise, le dossier de mise en accessibilité est en cours, avec une demande de dérogation pour l'accès à l'étage. Le 4 octobre, une visite in situ, avant dépôt du dossier définitif

a été réalisée en présence des représentants de la DDT, du Comité handisport et des services concernés à la Ville de Niort (sports, bâtiment, accessibilité).

### **3-2-8 Le sport et l'activité physique pour tous**

Le service des sports propose des dispositifs permettant l'accès à la pratique pour des publics distincts ainsi qu'une manifestation estivale destinée à un public élargi.

#### **3.2.8.1 ANIOS – Activités niortaises d'initiation et d'orientation sportives**

Le dispositif « ANIOS », permet aux jeunes de 3 à 17 ans de découvrir une ou deux activités sportives dans l'année à des tarifs attractifs allant de 6,80 € à 42 €, déterminés en fonction du quotient familial.

Ce sont ainsi 38 disciplines qui ont été proposées par les 42 clubs et structures sportives partenaires.

#### **3.2.8.2 Sport seniors actifs**

Depuis 2014, la Ville de Niort en collaboration avec l'Association Gérontologique Sud Deux-Sèvres (CLIC) a mis en place le Pass'Sport Séniors actifs. Il a pour objectif de proposer l'initiation, la découverte d'une pratique sportive adaptée et régulière aux séniors de plus de 60 ans pour un montant de 60 € par personne et par activité.

L'encadrement est assuré par les éducateurs sportifs diplômés des 6 clubs partenaires du dispositif, proposant une palette d'activités allant de la gymnastique douce ou au golf et à l'escrime.

Pour la saison 2021-2022, 66 personnes inscrites pour une moyenne de 43 participants réguliers dont la moyenne d'âge était de 72 ans.

### **3.2.8.3 Si t'es sport**

Le service des sports de la Ville de Niort organise, en partenariat avec les clubs sportifs et les centres socioculturels, des **animations gratuites** pour les 7-14 ans, **dans les quartiers prioritaires** de la politique de la ville.

Ces animations organisées de juin à octobre, le mercredi de 14h à 17h, dans les quartiers du Pontreau, la Tour Chabot, Cholette, Pré Leroy et le Clou Bouchet. L'occasion de venir découvrir entre autres le rugby, le handball, le tchoukball, le panafoot.

### **3.2.8.4 Niort Plage**

Un évènement à destination d'un public élargi ;

Comme chaque année, la ville reconduit son évènement estival au sein du parc de Pré-Leroy.

Organisé en partenariat avec plus d'une trentaine de clubs sportifs niortais, Niort Plage offre la possibilité de profiter d'un panel d'activités nautiques et terrestres accessibles de 7 à 77 ans ainsi qu'aux personnes en situation de handicap.

Pour l'édition 2021, ce sont plus de 19 800 visiteurs (dont 3 900 sur Port Boinot) qui ont été accueillis sur le village malgré un cadre contraint caractérisé par la mise en place du pass sanitaire à partir du 21 juillet 2021.

### **3-2-9 Niort « Terre de jeux 2024 »**

Après la labellisation “Terre de jeux” de la Ville de Niort et de Niort Agglo en 2019, c’est désormais le territoire niortais qui s’est vu décerner le label “Centre de préparation aux jeux Olympiques de 2024”.



Le Comité d’organisation des jeux Olympiques de Paris 2024, a publié la liste des centres de préparation aux Jeux qui seront susceptibles d’accueillir des sportifs français ou étrangers au cours des quatre années qui vont précéder les J.O. Des équipements sportifs de l’Agglo niortaise sont retenus et notamment plusieurs équipements de Niort figurent dans le catalogue proposé aux 206 comités nationaux olympiques et aux 182 comités nationaux paralympiques dont l’Acclameur (basket, handball, volley-ball et escrime) ; le centre de tennis de table ; le gymnase du Grand Feu (boccia).

### **3-2-10 Une politique culturelle pour tous**

Chaque année, le service culture met en place des actions en accès direct pour tous les publics grâce à leur organisation en extérieur, facilement accessible, et à leur gratuité.

En raison de la pandémie et des différentes restrictions sanitaires présentes en 2021, la mise en place d’évènements a été particulièrement compliquée. De plus le public n’était pas autorisé à se rendre dans les établissements culturels. En effet, lors du festival Regards Noirs, le confinement et le couvre-feu ne permettaient pas aux gens de sortir de chez eux et les rassemblements étaient interdits.

Durant la période estivale, l'application du pass sanitaires a limité la possibilité de se rendre sur les manifestations.

Malgré l'ensemble de ces contraintes, le Service Culture a souhaité maintenir un maximum de ses actions auprès du public. Il s'est adapté et a mobilisé énormément d'énergie et de moyens afin de les rendre possibles et accessibles aux plus grand nombre.

### **3-2-10-1 Festival de polar : Regards noirs**

#### *Rencontres publiques :*

Pour cette édition 2021, le festival Regards Noirs a été entièrement repensé, les rencontres publiques étant interdites.

- Cette édition a réuni 9 auteurs et dessinateurs.
- Les rencontres d'auteurs ont été réalisées de manière virtuelle.
- Chaque personne disposant d'un appareil connecté pouvait assister à ces rencontres.
- 7 rencontres ont été filmées et diffusées en direct sur le site internet du festival et sur youtube.
- Les vidéos sont toujours accessibles à ce jour et l'ensemble des rencontres totalisent 1 590 vues.



Rencontre Léa Mazé et Claire Renaud « Le polar en littérature jeunesse, une question de sens », diffusée en direct

### Rencontres scolaires :

Cette année, les interventions auprès des scolaires étaient les seules actions autorisées. Les temps d'échanges avec les auteurs ont été particulièrement demandés et attendus, aussi bien pour les élèves que pour les intervenants.

- 16 rencontres ont pu être réalisées réunissant 520 élèves du CE1 à la terminale.
- 26 élèves de 1<sup>ère</sup> - option art graphique et communication - sont venus de Bressuire pour rencontrer Rébecca Dautremer et Marin Ledun.



Rencontre avec Rébecca Dautremer au cœur de l'exposition *Des souris et des hommes*, au Piloni



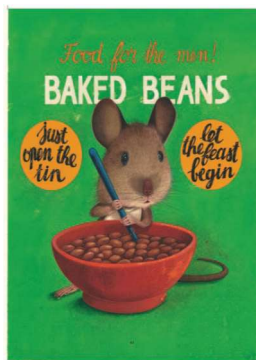
Rencontre avec Marin Ledun au pavillon Grappelli

### Exposition :

Du 17 février au 6 mars, le Piloni abritait l'exposition *Des souris et des hommes* de Rebecca Dautremer. L'établissement était fermé au grand public, en raison de la pandémie, mais l'exposition est restée ouverte aux groupes de mineurs et de scolaires accompagnés par des professionnels et sur réservation.

- 22 visites ont pu être réalisées permettant à 310 jeunes et 40 accompagnants de découvrir le travail de l'illustratrice.

- **6 jeunes de l'ITEP de la Roussille et 6 jeunes du Dispositif Relais Niortais du Collège Fontanes ont participé à ces visites.**
- les visites du Pilon sont gratuites et commentées par le médiateur du lieu.



Exemple de planches constituant l'exposition, tirées de l'œuvre Des Souris et des hommes de Rébecca Dautremer

### **3-2-10-2 Été culturel**

Pour l'été culturel 2021, il a fallu s'adapter à l'ensemble des restrictions sanitaires imposées pour l'organisation de manifestations culturelles (extérieur, public assis, jauge limitée, pass sanitaire...). Pour cela, la ville a recruté plus d'une quinzaine de saisonniers afin de permettre la mise en place du pass sanitaire, la gestion des réservations, l'accueil et la circulation du public sur les différents sites.

Plus de 8 000 personnes ont participé aux événements organisés par le Service Culture de la ville :

- 6 concerts
- 1 festival de cirque
- 5 cinés plein air
- 1 exposition au Pilon et au pavillon Grappelli
- 1 évènement autour de Jean Richard
- 1 concert classique

L'accès était limité et sur réservation afin de permettre le respect des jauges imposées sur les différents lieux (à l'exception des expositions). Les réservations pouvaient se faire par téléphone ou directement par internet sur le site niortdedansdehors.fr. La mise en place des réservations par internet a permis au public d'être plus autonome sur leurs réservations. Il était important cependant de conserver la réservation par téléphone pour les personnes ne disposant pas de connexion internet ou préférant le contact humain.



Photo du spectacle *Encore une fois* de Triptotes la compagnie au centre Du Guesclin dans le cadre du festival Cirque d'été





Photo du concert de Ben Mazué au centre Du Guesclin dans le cadre des concerts de l'été

Des actions ont été menées dans 2 des 3 quartiers prioritaires de la ville afin de décentraliser les propositions culturelles, proposer des actions adaptées à ces quartiers et permettre un mélange des publics.

### *Festival Cirque d'été :*

Un atelier intitulé « Labo Joie » a été mis en place avec la compagnie Rouge Elea et le CSC du Parc. Ce dernier s'est déroulé dans le **quartier prioritaire de la Tour Chabot**. Durant cet atelier, mené par une artiste de cirque et une doctorante en philosophie, 4 participants ont exploré le mot « joie » à travers le cirque, la danse et leurs réflexions.



Photos extraites de vidéos réalisées pendant l'atelier « Labo Joie »

### *Cinés plein air :*

L'un des cinés plein air réalisés durant l'été a eu lieu dans la cour de l'école Jean Zay du **quartier prioritaire Clou-Bouchet**. Ce dernier a attiré plus de 80 personnes venant du quartier et de l'extérieur.

### **3-2-10-3 Expositions**

Pour chaque exposition, un important travail de médiation est mis en place par le service culture afin d'accompagner les jeunes et leurs professeurs au Piloni ou au Pavillon Grappelli:

- Réalisation d'un dossier pédagogique envoyé à tous les établissements éducatifs
- Programmation de visites scolaires

- Un médiateur culturel accompagne les jeunes tout en long de la visite afin de leur donner les clés de lecture des expositions et d'échanger avec eux sur le travail de l'artiste

En dehors de l'exposition de Rebecca Dautremer, organisée dans le cadre du festival Regards Noirs, l'exposition de Julien Colombier, installée au Pilon du 30 septembre au 6 novembre a été vue par plus de 1 000 personnes :

- 719 visiteurs hors scolaires
- 12 visites scolaires, 282 élèves dont 9 enfants de **l'IME d'Azay le Brulé.**



Visuels tirés de l'exposition de Julien Colombier au Pilon

L'exposition de Katarina Kudelova, installée au Pilori et au Pavillon Grappelli du 17 novembre au 31 décembre a été vue par plus de 1000 personnes également :

- 800 visiteurs hors scolaires
- 12 visites scolaires, 229 élèves dont **9 enfants de l'IME d'Azay le Brulé.**



Photos de l'installation de l'exposition de Katarina Kudelova au Pilori et au pavillon Grappelli

### 3-2-11 « Parcours accueil accessibilité » (PAA)

- **Rappel du contexte du projet :**

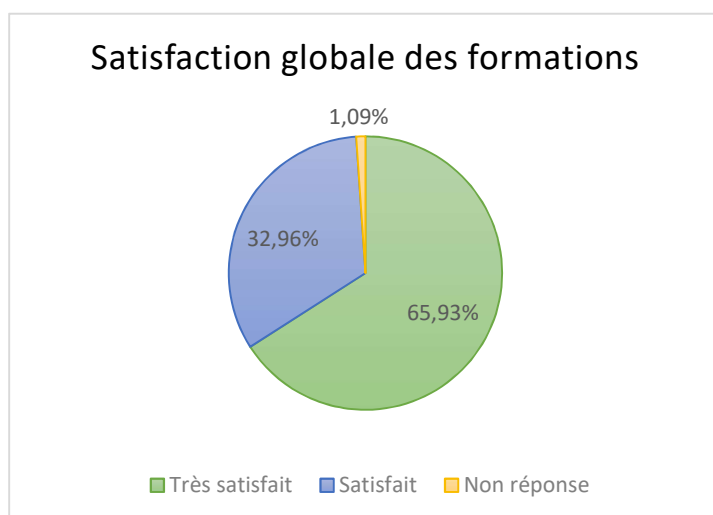
Le PAA : formation obligatoire (*Article L41142-3-1 du code du travail*), des agents d'accueil à l'accueil des PSH est le résultat d'un travail collaboratif entre 3 services de la collectivité ; accueil, emploi et compétence et accessibilité – inclusion.

- **Edition 2021 :**

Des enquêtes de satisfaction sont réalisées après chaque module de formation. (*Voir rapport complet stage Master IPHD en annexe11*)

#### **Synthèse de l'enquête de satisfaction réalisée auprès des agents:**

Les 91 agents ayant participé aux formations sont satisfaits.



**A)** Avec la situation sanitaire, un certain nombre d'agents n'ont pas pu participer aux formations suite à un manque de personnel dans les

équipes. Certaines sessions étaient en effectif restreint cela a favorisé les échanges avec les intervenants.

**B)** Les agents ont été nombreux à répondre qu'ils souhaitaient pour faciliter l'accueil et l'accessibilité des PSH, améliorer l'aménagement de l'espace d'accueil :

- avoir une meilleure isolation pour diminuer les bruits parasites,
- des signalétiques lumineuses pour indiquer les cheminements,
- mettre plus de pancartes, des pictogrammes,
- avoir des documents FALC,
- privilégier des informations visuelles,
- exposer des œuvres réalisées par les PSH,
- aménager un espace plus grand et plus confidentiel,
- mettre davantage de prospectus pour sensibiliser aux handicaps et informer sur les associations disponibles,
- avoir une possibilité d'accueil avec moins de contrainte temporelle.
- Ils souhaitent avoir des supports écrits à la fin de la formation.

A la fin de chaque session du parcours les agents volontaires sont conviés à une rencontre pour faire un bilan et exprimer leurs souhaits pour la prochaine session.

**C) Attentes principales des agents pour le PAA en 2022:**

- Poursuivre le parcours de formation
- Renforcer les sessions à deux ou trois fois par an pour apprendre davantage afin d'avoir plus de clés pour mieux accueillir les PSH. Certains souhaitent des formations plus longues afin d'avoir plus de temps d'échanges avec les intervenants.

- Découvrir et rencontrer d'autres publics et situations de handicap afin de mieux identifier le handicap et s'adapter correctement en fonction de celui-ci. Rencontrer des personnes :
  - sourdes ou déficientes auditives,
  - présentant un trouble du spectre autistique (TSA),
  - trisomiques,
  - déficientes visuelles et aveugles
  - à mobilité réduite, etc.
  - rencontrer les aidants (familles, proches) des PSH.
- Participer à des « d'ateliers pratiques » ; ex ; France Alzheimer,
- visiter des structures/d'instituts accueillant des PSH,
- continuer l'apprentissage de la langue des signes,
- faire des actions conjointes les associations de PSH.

### **3-2-12 Participation à la nouvelle maquette Intradoc**

IntraDoc est destiné aux agents et aux élus de la Ville de Niort.

C'est un portail documentaire qui recense les ressources documentaires utiles à la vie professionnelle.

Il permet aux agents de :

- Consulter la liste des ouvrages empruntables au service Documentation. Exemples : des livres sur la fonction publique, sur les compétences de la Mairie, sur la ville de Niort...
- Trouver de la documentation pour préparer des concours de la fonction publique.

- Se documenter sur Niort
- Consulter de l'information spécialisée sur les Métiers de la ville de Niort
- Lire l'actualité sur ces thèmes

La nouvelle page d'accueil mise en ligne au cours du dernier trimestre 2021 permet d'améliorer l'accès à l'information :

- Les agents trouvaient que la page d'accueil était trop chargée. Il était difficile de se repérer
- Le site n'était pas accessible sur mobile. Un certain nombre d'agents n'ont pas de poste informatique à la mairie (exemple : jardiniers). Autant que les autres, ces agents ont besoin de se documenter, de préparer des concours... Rendre le site accessible sur mobile = améliorer l'accès de tous les agents.

Pour créer la nouvelle page d'accueil un groupe de travail est constitué avec des utilisateurs :

- des agents de tous profils (agents techniques, agents administratifs, cadres),
- un élu,
- la conseillère municipale déléguée au handicap et la chargée de mission accessibilité = améliorer la clarté et la présentation visuelle pour que le site soit accessible au plus grand nombre.

Les choix retenus pour la nouvelle page d'accueil ;

- A droite : le bloc Actualités
- A gauche : des pictogrammes représentant les différentes entrées.



Exemple : le pictogramme « Réserver un livre » remplace l'onglet « Catalogue » = beaucoup plus parlant pour les utilisateurs.

(Voir détails annexe1 CCA du 5 juillet)



### 3-2-13 La démarche qualité relations usagers :

- **Rappel du contexte**

La satisfaction des usagers est un enjeu primordial pour la qualité du service public. La Ville de Niort et le CCAS sont certifiés Qualivilles depuis janvier 2020 et notamment les services Accueil, Titres d'identités, Affaires générales-élections, conservation des cimetières et relais petite enfance.

Cette certification garantit la qualité de l'accueil, tous canaux confondus mais plus globalement la délivrance des prestations proposées aux usagers.

Les services certifiés Qualivilles respectent l'ensemble des engagements du référentiel Qualiville et notamment l'accès aux services pour les usagers en situation de handicap (Engagement n°6 du référentiel).

- **Le rôle de la mission accessibilité - inclusion**

Depuis 2017, la mission est associée à la démarche qualité relations usagers engagée par la Mairie de Niort. En 2019, elle a intégré le comité de suivi de la démarche de certification Qualivilles.

En 2021, elle a collaboré à plusieurs actions d'amélioration (logiciel d'accueil physique, le parcours accueil accessibilité...)

- **Le réaménagement des locaux ou espaces publics**



**Le parcours de l'utilisateur est facilité avec le réaménagement de l'accueil de l'hôtel administratif** (voir annexe 3-1 CCA du 10 octobre):

- Centralisation des prestations Titres d'identité, Etat Civil et affaires scolaires au même endroit.
- Meilleure confidentialité avec des cloisons acoustiques entre chaque guichet.
- Une signalétique couplée avec un logiciel de parcours usagers (délivrance de ticket à l'utilisateur).

**Des actions en faveur des personnes à mobilité réduite ont également été mises en place dans les cimetières avec l'installation de code.**

- **Des formations diversifiées : « un jeu Reflex'usagers »**

Des actions de sensibilisation sont réalisées connaître les attentes de la collectivité en matière de relation usagers. Un jeu « Reflex'usagers » a été créé par le service Accueil afin de faire connaître ces attentes de façon conviviale et ludique.

### **3-2-14 Animations pédagogiques d'éducation à l'environnement.**

De novembre à mars un trinôme de jeunes volontaires en service civique du programme Famille en harmonie d'Unis Cité est allé, les mardis après-midi, sur le site des jardins solidaires et pluriels Vent d'Ouest situés Quai de Belle île. A partir de mars ils ont réalisé des activités adaptées à un groupe de 4 à 8 jeunes de l'IME de Niort :

- Entretien du jardin
- Découverte du compost et réalisation d'un serpent de compostage (un compost en forme de serpent)

- Plantations de saison
- Désherbage.

Au total 20 demi-journées entre novembre et juin.



### **3-2-15 Animations du patrimoine et inclusion**

La mission de valorisation du patrimoine historique protège et conserve le patrimoine. Elle valorise le patrimoine en menant des actions de sensibilisation grand public accessibles à tous les publics.

L'accès au patrimoine pour tous, c'est : **DECOUVRIR, COMPRENDRE, PRATIQUER.**

Comment découvrir : par le biais de parcours de visite (visites guidées/découverte à l'aveugle) et d'ateliers sensoriels.

Comment comprendre : par la lecture d'édifices avec croquis, dessins, empreintes.

Comment pratiquer : par le biais de l'art-thérapie avec animations d'ateliers en binômes (art-thérapeute et médiateur) et une attitude qui vise à observer, comprendre, accompagner et encourager.

### **3-2-15-1 Parcours numériques**

2 parcours numériques au départ du Séchoir à Port Boinot retravaillés avec une notice technique et textes accessibles; « les pionniers de la Nouvelle France » et « Niort et les Deux-Sèvres dans la Guerre franco-prussienne de 1870 -1871 ». *(Voir détails annexes 12 et 13)*

### **3-2-15-2 Visites guidées estivales en famille**

En juillet et août 5 visites d'1h30 destinées aux familles sur le thème des contes et légendes de la Sèvre niortaise et du Marais poitevin avec 5 stations à découvrir ou redécouvrir ; Séchoir de Port Boinot, anciens remparts médiévaux visibles de la rue du Général Largeau, place Saint Jean, église Notre-Dame et le Donjon de Niort. Les visites contées adaptées aux enfants ont été animées par Alexandra Rompillon-Jouarre, médiatrice du patrimoine.

A la fin de chaque visite les enfants ont reçu un livret d'activités art-thérapie contes et légendes.

Au total 100 personnes ont participé à ces visites gratuites de l'été. Elles ont vivement apprécié ces visites.



### **3-2-15-3 Ateliers art-thérapie contes et légendes de la Sèvre niortaise et du Marais poitevin**

Initialement programmés en 2020, les ateliers d'art thérapie sur le thème contes et légendes de la Sèvre niortaise et du Marais poitevin ont été reporté au 2ème et 3ème trimestre de l'année 2021. 5 ateliers sont réalisés avec des jeunes de l'IME et de l'ITEP et leurs encadrants. Au total 32 jeunes en situation de handicap ont participé sur le site des « Estoillettes » à Pré Leroy aux ateliers ;

- 1h contes et légendes animée par une médiatrice du patrimoine
- 
- 1h d'atelier art-thérapie par un art-thérapeute, diplômé en arts plastiques.

« Les retours des jeunes ont été très positifs. Ils étaient ravis des ateliers lorsqu'ils sont rentrés (dans leur structure d'accueil, et très en verve sur ce qu'ils ont vu, entendu et créé ».



**Dessins réalisés par les enfants et adolescents de l'ITEP**

### 3-2-15-4 Rencontre « Histoire de nature »

Un temps fort sur le thème de la biodiversité, intitulé « Histoire de nature » a été proposé aux niortais entre le 13 et le 18 septembre.

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine le 18 septembre les partenaires des missions Plan d'actions pour la biodiversité, Valorisation du patrimoine historique et Accessibilité-inclusion se sont retrouvés à Port Boinot pour un programme complet d'animations accessibles à tous; conférences, ateliers photographiques, visites guidées, balades « nature » et ateliers d'art-thérapie, contes et légendes de la Sèvre niortaise et du Marais poitevin.

Une vingtaine de participants aux ateliers d'art-thérapie, contes et légendes dont la moitié étaient issue des quartiers prioritaires de Niort. Une carte imaginaire de la Sèvre a été réalisée.

A la fin de chaque atelier les enfants ont reçu un livret d'activités art-thérapie contes et légendes.



### **3-2-15-5 Mallette pédagogique numérique**

#### ***Jouer avec le patrimoine - du crayon à la 3D***

Le projet de création d'une mallette pédagogique numérique est présenté à la Commission communale d'accessibilité du 11 octobre.

La mallette a pour objectif de faire découvrir le patrimoine, à l'aide de dispositifs de médiation numérique, au public en situation de handicap. Elle comprend : une maquette imprimée en 3D, une visite virtuelle en 360°, une vidéo, une modélisation en 3D, un casque de réalité virtuelle, une clé USB contenant les fichiers numériques, un stylo 3D. Un livret d'activités pour les jeunes (à partir de 8 ans) a été conçu et imprimé.



Une expérimentation avec les structures partenaires de la Commission communale d'accessibilité sera mise en place en 2023.

### **3-3 Axe 3 de la charte : Pour une ville accueillante et coopérante**

En développant les soutiens et les partenariats entre les services municipaux et les acteurs associatifs, économiques ou institutionnels ayant des pratiques inclusives.

#### **3-3-1 Faire connaître les situations de handicap**

Animation de la mallette pédagogique de l'accessibilité



## Rappel du contexte:

La mallette pédagogique de sensibilisation aux situations de handicap destinée au jeune public, est le résultat d'un travail collaboratif entre la mission accessibilité-inclusion, le service animation de la DE et les étudiants en Master 2 IPHD. Elle a pour objectif de faire évoluer les regards en réduisant les préjugés, les appréhensions, les peurs et faciliter l'inclusion des ESH au sein de l'école. Elle permet de partager des activités, des moments agréables ensemble entre personnes valides et personnes en difficultés au-delà des différences.

## Bilan 2021

Au cours des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre 2 équipes de 2 volontaires ont réalisé 41 sensibilisations dans 8 écoles avec un total de 315 participant.es.

- Exemples d'activités proposées ; vidéo d'animations Vinz et Lou suivi de débats, parcours à l'aveugle, jeux de mimes, de téléphone arabe avec les casques anti-bruit, dominos tactiles, lotos des odeurs...
- Matériel de la mallette utilisé : livres (braille, LSF, autisme...), poids pour les poignets et chevilles, lunettes (vision floue, rétrécie, 1 œil sur 2), feu sonore, casques anti-bruit, dominos tactiles, loto des odeurs...)



## **3-3-2 Développer les partenariats**

### **3.3.2.1 Avec les acteurs de la santé sur le territoire**

#### ***3.3.2.1.1 La semaine des petits déjeuners***

Le service restauration a proposé un petit déjeuner équilibré et gratuit aux enfants et parents (sur inscription) pendant une semaine sur les 3 écoles primaires du REP et les 4 écoles maternelles et élémentaires du quartier Pontreau Colline Saint André du 29 novembre au 3 décembre 2021 (sauf le mercredi), avec prise en compte du protocole sanitaire niveau 1 (distanciation des classes)

L'Education Nationale a souhaité apporter son soutien financier à ce projet et permettre aux écoles maternelles de quartiers prioritaires d'en profiter également.

Cette action porte le logo « Niort Ville active du PNNS » (Programme National Nutrition Santé) et s'inscrit parfaitement dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, encourageant notamment la distribution de petits déjeuners sur les écoles primaires situées dans les territoires à fortes difficultés sociales

Les 1 135 enfants scolarisés dans le 1er degré sur les quartiers prioritaires ont eu accès en classe et sur les temps périscolaires à des ateliers autour de l'éducation à l'alimentation. La majorité d'entre eux ont profité des petits déjeuners de qualité servis pendant cette semaine.

#### ***3.3.2.1.2 Le contrat local de santé (CLS)***

- **Rappel du contexte**

Le CLS du Niortais, a été signé le 3 décembre 2018 pour la période 2019-2023. Il a pour objectif de développer l'accès à la santé pour tous

et de renforcer le maillage de l'offre de services de manière cohérente sur le territoire du Niortais, en matière de soins et de prévention. Le terme de santé doit être entendu au sens de l'OMS (Organisation mondiale pour la santé): **la santé comprend le bien-être physique, mental et social, et elle est un droit fondamental.**

Le CLS est piloté par Niort Agglo, en liens avec ses compétences et les politiques publiques des autres signataires : l'Etat, l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Départemental, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et le Centre Hospitalier de Niort. Le programme d'actions sur cinq ans, ambitionne de mettre sur pied des actions concrètes pour tendre vers davantage d'égalité face à la prévention et aux soins.

La mission accessibilité inclusion participe aux travaux du CLS.

- **Bilan des réalisations 2021**

Chaque partenaire selon ses compétences s'est impliqué dans la réalisation d'actions programmées pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé que ce soit dans les volets accès aux soins et aux droits, à la préservation de l'autonomie, la petite enfance, ou à la santé des jeunes, santé mentale, santé environnementale. *(Détails annexe 14)*

Pour aller vers davantage de transversalité, de complémentarité et de pertinence des actions menées sur le territoire, Niort Agglo propose la création d'un comité technique pour préparer une nouvelle manière de travailler lors de la prochaine période.

### **3.3.2.1.3 Le conseil local de santé mentale (CLSM)**

La santé mentale fait donc naturellement partie des sujets prioritaires du CLS. La santé mentale est entendue ici comme une composante importante de notre santé, qui va au-delà de l'absence de troubles mentaux. On peut la représenter comme allant du bien-être psychologique au handicap psychique, en passant par la souffrance psychosociale (stress, anxiété etc.).

Le CLSM du Niortais est l'outil du CLS pour travailler sur la santé mentale. Il servira à développer la concertation entre l'hôpital, les collectivités, les acteurs publics et associatifs locaux, sur la promotion du bien-être psychologique, le repérage des difficultés psychiques, l'accès aux droits et aux soins pour les personnes en situation de handicap psychique, au logement, à l'insertion professionnelle, à la culture, à l'éducation thérapeutique ou encore l'aide aux aidants. Ceci dans l'objectif de participer à faire de notre territoire un lieu de vie plus inclusif et favorable à une bonne santé mentale.

Ce CLSM concerne les 40 communes de l'agglomération niortaise.

En 2021, une enquête est adressée à tous les acteurs, professionnels, bénévoles, élus, qui travaillent au contact de la population du Niortais. Elle fait partie d'un diagnostic territorial, qui doit permettre d'identifier les besoins des habitants et des acteurs, mais aussi l'existant pour compléter ou renforcer l'existant.

L'un des axes prioritaires du CLS 2019-2023 piloté par Niort Agglo est la santé mentale. L'action phare dans ce domaine est la mise en place d'un CLSM à l'échelle de la communauté d'agglomération du Niortais. Il est co-présidé par Niort Agglo, le Centre hospitalier et l'Unafam.

La chargée de mission accessibilité inclusion est invitée aux réunions préparatoires. Elle rencontre à cette occasion des représentants du GEM « Au fil de la mosaïque », association regroupant des adhérents en situation de handicap psychique tel que la schizophrénie, la bipolarité, la paranoïa, la dépression, les angoisses....

Elle est désignée pour participer aux travaux du CLSM.

L'Assemblée plénière de lancement, devait avoir lieu le lundi 6 décembre. Elle a dû être reportée en 2022 pour des raisons sanitaires.

#### ***3.3.2.1.4 La démarche d'évaluation d'impact sur la santé (EIS)***

Les objectifs de cette démarche, en cohérence avec le cadre de la fiche santé environnement du CLS, permet d'agir concrètement sur les déterminants de la santé des habitants (logement, cadre de vie, aménagement urbain, transports,...).

Le suivi de l'EIS du Pontreau est intégré dans la conduite de l'opération, et notamment dans le cahier des charges de la consultation de maîtrise d'œuvre.

[https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/archives/VAN/2020/novembre/VAN\\_novembre\\_2020.pdf](https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/archives/VAN/2020/novembre/VAN_novembre_2020.pdf)

Suite à la démarche expérimentale de l'EIS Pontreau, un groupe de travail est constitué en juin. Il est placé sous l'égide de la conseillère municipale déléguée à la santé, la mission accessibilité-inclusion est intégrée au groupe des agents de la ville et de Niort Agglo en charge des projets stratégiques urbains, des risques majeurs et du CLS pour échanger sur la santé et la sécurité des agents et usagers.

Avec le concours du CNFPT et de l'IREPS Nouvelle-Aquitaine, un programme d'actions de sensibilisation et de formation des agents des deux collectivités est engagé sur l'année 2022.

#### **3.3.2.1.4 Projets avec le Centre Hospitalier de Niort**

- 7 juillet test du jeu de piste qui proposé lors de la journée du patrimoine du 18 septembre. (Après cette date, le parcours et les textes ont été retravaillé pour être accessibles).
- Présentation de l'exposition photos / témoignages réalisée par et avec des agents de la Ville de Niort « **Différent comme tout le monde** » du 15 novembre au 10 décembre 2021 au Centre hospitalier de Niort.
- **Forum maintien dans l'emploi** le 15 novembre à Noron lors de la Semaine Européenne pour L'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH).
- Atelier culinaire réalisé devant le public par les agents Ville de Niort et Centre Hospitalier valides et RQTH sur le thème de la prévention de l'obésité (journée mondiale de l'obésité 4 mars 2021) « **Mieux manger, mieux être** » le samedi 5 mars 2022 à L'Ilot Sauvage.

#### **3.3.2.2 Avec les acteurs du développement durable**

NIORT DURABLE 2030 : Une Feuille de route niortaise vers les ODD qui ambitionne une ville solidaire aux pratiques inclusives. Après un

diagnostic de territoire, ces 17 ODD ont été traduits en 8 défis niortais et déclinés en 140 actions. Cette feuille de route a été co-construite avec 150 acteurs, dont une large participation des partenaires de l'inclusion. Lors de la séance du Conseil municipal du 25 novembre 2019, la Feuille de route niortaise vers les ODD a été adoptée à l'unanimité.

Environ 30 actions par an sont lancées pour atteindre une centaine en 2023.

Parmi les 8 défis niortais, le défi 7 a pour objet « Une ville solidaire aux pratiques inclusives qui donne les mêmes chances à tous et renforce les liens pour ne laisser personne de côté » qui contribue notamment à l'ODD 10 relatif à la réduction des inégalités.

### **Objectifs stratégiques**

- Permettre l'inclusion de tous.  
Sous-objectif 7.1.1 - Changer le regard sur les différences.  
Sous-objectif 7.1.2 - Rendre la Ville plus accessible.  
Sous-objectif 7.1.3 - Favoriser la réussite scolaire et l'accueil pour tous.
- Tendre vers l'égalité femmes- hommes et mettre fin à toutes les formes de discrimination.
- Permettre l'accès aux ressources et services essentiels pour tous, pour ne pas laisser de côté les plus vulnérables et les plus isolés.
- Renforcer le lien social pour lutter contre l'individualisme et promouvoir les valeurs de respect et de solidarité.

### **Cibles chiffrées pour 2030 :**

- Rendre la Ville 100% accessible en 2030 pour tous.
- Faire progresser 100 % des indicateurs d'égalité femmes-hommes.

- Zéro inégalité de revenus femmes-hommes.

#### Cibles chiffrée pour 2024

- Ad'AP 100% réalisé à horizon 2024 (ERP et IOP du patrimoine de la ville)
- Mise à disposition du public la liste des ERP sur le territoire de la commune ayant réalisé un agenda d'accessibilité programmé ou déposé une attestation d'accessibilité.

La mission accessibilité-inclusion est sollicitée pour participer, notamment à la réalisation de 3 défis de la feuille de route ODD ; EIS, éducation inclusive et accessibilité numérique.

### **3.3.2.2 Avec les acteurs de la biodiversité**

Le plan d'action biodiversité 2019-2024 contribue à atteindre les ODD, et à relever les défis de la feuille de route « Niort durable 2030 » et particulièrement le défi n°1 « Une ville verte et bleue, qui permet de vivre en harmonie avec la biodiversité ». La biodiversité désigne la diversité des espèces vivantes. Le terme recouvre aussi, les relations et interactions qui existent, d'une part entre les organismes vivants eux-mêmes, d'autre part entre ces organismes et leurs milieux de vie.

En 2021, Niort prépare sa candidature à TEN « **Territoire engagé pour la nature** » ; des enjeux forts pour la nature et le territoire visant à améliorer le cadre de vie des habitants, la qualité de vie et la santé des citoyens et à prévenir les risques environnementaux tout en assurant le développement économique.

La mission accessibilité-inclusion participe l'atelier TEN.



A la demande des membres de la CCA, la chargée de mission du Plan d'actions biodiversité et le GODS (groupement ornithologique des Deux-Sèvres) préparent pour 2022 un rendez-vous sur le thème « Nature pour tous ».



### 3.3.2.3 Pour la participation aux événements de sensibilisation

#### 3.3.2.3.1 Journée mondiale de l'autisme : le 2 avril

L'association départementale **Autisme Deux-Sèvres** a souhaité renouveler sa participation à l'opération nationale de sensibilisation "La France en bleu" qui se déroule, chaque 2 avril, dans le cadre de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

La façade de l'Hôtel de Ville a été illuminée en bleu dans la nuit du 2 avril en témoignage de soutien et solidarité aux personnes autistes.



### 3.3.2.3.2 Fête de la nature

Le 18 septembre, la mission accessibilité a participé au temps fort nature et patrimoine « Histoire de nature » à Port Boinot ; un programme complet d'animations accessibles pour tous (voir p 70).



### 3.3.2.4 Avec les associations

- Appui logistique pour « La journée détente » inter départementale des bénéficiaires **APF France Handicap**, qui s'est déroulé dans l'environnement bucolique de la salle associative du presbytère de Sainte Pezenne.
- La mission accessibilité-inclusion poursuit le partenariat avec **l'Association Sourds 79** en vue d'une meilleure participation des Sourds et déficients auditifs à la vie de la cité. Après la levée des restrictions sanitaires le CSC Ste Pezenne organise 1 fois par mois des cafés signes. Ils sont animés par des bénévoles de l'association à l'attention des personnes sourdes, déficientes



auditives ou entendantes. En moyenne une trentaine de participants à chaque atelier.

- La Ville développe son partenariat avec l'association **France Alzheimer 79**.
  - ✓ Le 10 septembre, à l'Hôtel de ville signature de la Charte Ville Aidante Alzheimer. Basée sur trois axes majeurs : l'orientation, l'inclusivité, la sensibilisation, la charte engage la collectivité à informer le grand public et à former ses agents d'accueil et de services afin que les personnes atteintes soient mieux comprises et qu'elles puissent être aidées lorsqu'elles en ont besoin. La Ville facilitera l'autonomie des personnes malades dans les lieux publics en installant des repères d'orientation visuels ou sonores et leur participation à des actions artistiques, culturelles ou sportives. Elle facilitera également leur transport du domicile au lieu d'activités. De nombreuses actions de sensibilisation et d'information devraient être menées auprès des commerçants, artisans, chauffeurs de bus, dans les écoles lors du temps périscolaire (*détails annexe 3.2 CCA 11 octobre*)
  - ✓ Le 25 septembre, Esplanade de la République, participation à la journée nationale France Alzheimer « Au pied de l'arbre ».



- La Ville maintient son partenariat avec **Unis Cités**, association ayant pour objet d'animer et de développer des programmes de service civique pour les jeunes de 16 à 25 ans. La mission principale du programme Famille en harmonie est d'agir pour l'inclusion des PSH. Les jeunes volontaires offrent un temps de répit aux aidants en accompagnant les PSH dans des activités de loisirs et culturelles à domicile et à l'extérieur; promenades, courses, jeux de société, lectures à haute voix, cuisine... 9 personnes de 14 à 60 ans avec handicap moteur et ou mental ont bénéficié de ce dispositif. Par binôme, les jeunes accompagnent 1 à 3 bénéficiaires par semaine sur des temps de 1h30 à 2 heures. 79 visites réalisées dont 22 activités où l'aidant a participé.



Le 7 juin, au départ de La Brèche, les jeunes ont organisé un après-midi d'animations conviviales. 7 bénéficiaires ont participé aux activités de loisirs proposés : quizz sur la Brèche et Port Boinot, jeux Molki et Chamboutout à l'aire naturelle à proximité des Jardins solidaires. Les élus en charge de l'accessibilité et de l'inclusion, Nicolas Videau adjoint et Stéphanie Antigny conseillère municipale déléguée ont assisté au goûter offert par la municipalité.

La mission accessibilité inclusion a participé au comité de pilotage du 25 février et au jury tremplin le 9 juin.

- Contact avec le **Comité départemental France Parkinson**

Souhaitant renforcer son action auprès des personnes en perte d'autonomie, la mission accessibilité inclusion a contacté le Comité départemental France Parkinson et rencontré la Déléguée départementale et le Délégué adjoint le 13 septembre à Parthenay. Ces derniers prennent contact avec une de leur représentante sur Niort en vue de la participation du Comité aux travaux des prochaines CCA.

### ***3.3.2.5 Avec les instituts médico-sociaux***

La Conseillère municipale déléguée à l'accessibilité et à l'inclusion est Présidente du Conseil d'administration de l'EPCNPH.

La Chargée de mission accessibilité-inclusion participe aux travaux du conseil d'administration.

### ***3.3.2.6 Avec l'office de tourisme Niort –Marais poitevin***

Dans le guide pratique 2021, le pictogramme « Accès handicapés » valorise les ERP déclarés accessibles dans les publications de l'Office de tourisme.



### **3-3-3 Soutien des services municipaux et des acteurs associatifs, ou institutionnels ayant des pratiques inclusives.**

- **Participation à la formation des agents municipaux référents pour la gestion de crise**, incluant des exercices de simulation de catastrophes afin de renforcer l'appropriation des mesures opérationnelles en cas de crise. La Chargée de mission accessibilité-inclusion participe à ses formations. Le 20 mai, 15 agents sont formés à l'application canicule. Les 7 et 9 septembre 24 agents participent à la formation équipe de soutien de sécurité : permanence téléphonique et mise en place d'un hébergement d'urgence avec le concours de la Protection civile 79 pour équiper une structure accueillant 100 sinistrés.
- **Accueil des nouveaux niortais**, le 16 octobre les nouveaux habitants de la ville arrivés entre janvier et septembre avaient rendez-vous à 10h à l'Îlot Sauvage, invités par M. Le Maire. Au programme un petit-déjeuner suivi d'une visite guidée du Séchoir. En signe de bienvenue, la Ville leur remet un tote bag "Niort j'aime ma ville, je m'implique", avec divers documents ainsi qu'une clé USB contenant des liens vers des adresses utiles et des sites internet de service public qui faciliteront leurs nouvelles démarches et leur installation. *Voir annexe 15* le document préparé par la mission accessibilité inclusion.



Une bonne centaine de participants a répondu présent.

- **Soutien à la 4<sup>ème</sup> édition de la Journée mondiale de nettoyage de notre planète** « World clean up day », le 18 septembre, de 10h à 12h, dans les 9 quartiers des parcours accessibles à ville, à la campagne, sur terre comme sur l'eau. 27 parcours collectes pour ramasser les différents déchets et sensibiliser les citoyens à mieux produire, mieux consommer et moins jeter. A partir de 12h, les participants se retrouvent sur les Jardins de la Brèche pour des ateliers et activités ludiques autour de la réduction et revalorisation des déchets.
  
- **Extension du dispositif d'accompagnement des victimes vulnérables** (victimes de violences intra ou extrafamiliales, victimes de sinistres), coordonné par le CCAS en partenariat avec le Commissariat et la Police Municipale. Un travail partenarial est engagé avec France Victimes 79 pour l'édition d'un flyer de communication grand public sur la prévention des violences conjugales.
  
- **Participation à la journée de formation « handicap et violence »** proposée par le Planning familial le 19 novembre. La journée intitulée "Accompagner les personnes en situation de handicap face aux situations de violences sexistes, sexuelles et dans le couple doit permettre de créer des ponts entre les professionnel.le.s du Handicap et le réseau Violences du Département. La déléguée Droit des Femmes des Deux-Sèvres était présente. *Voir programme en annexe 16*

- **Lutte contre l'isolement**, en décembre dans l'objectif de maintenir le lien social et préserver l'esprit des fêtes, les CSC du Clou Bouchet, de la Tour Chabot Gavacherie et du Pontreau Colline Saint André ont distribué 2 700 sacs recyclés estampillés « Quartiers solidaires » fournis par la Ville et remplis de surprises (chocolats, décorations à réaliser soi-même, crayons...). La distribution a été assurée par des bénévoles et des jeunes d'Unis Cité.



- **Exposition du collectif'Art** du 11 juin au 30 août, dans le hall du CCAS. Le collectif est mis en place depuis 2018, par 2 travailleurs sociaux accompagnants des personnes en difficulté sociale. Le groupe a élaboré un projet commun autour de la création artistique.
- **Intervention auprès des personnes vulnérables;** le CCAS, dans le cadre de son réseau de convivialité auprès des seniors est de plus en plus sollicité pour aider à l'utilisation du smartphone ou à naviguer sur Internet. Un partenariat a été signé avec Unis Cité. 20 personnes âgées bénéficient d'un accompagnement numérique à domicile réalisé par 8 jeunes volontaires en service civique.



## 4 L'activité de la SCDA et de la commission communale d'accessibilité

### 4-1 Préambule

Les arrêtés préfectoraux du 14 octobre 2021 (*Annexes 17-1 et 17-2*) portent organisation de la Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA), des sous-commissions spécialisées, des commissions d'arrondissement et des commissions communales.

La CCDSA est présidée par le Préfet qui nomme ses membres Elle a pour rôle:

- Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP
- Accessibilité aux PSH

6 sous-commissions spécialisées de la CCDSA sont créées dont la sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées (SCDA).

### 4-2 Composition et rôle de la SCDA

Elle est présidée par le directeur départemental des territoires ou son représentant.

Les représentants des associations de personnes handicapées sont membres avec voix délibérative

- Titulaires : APF, FNATH, AVH, et FMH
- Suppléant : l'ADAPEI.

Elle a notamment compétence pour statuer sur les demandes de dérogation et les visites de réception relatives à l'ouverture des ERP

ou IOP de 1<sup>ère</sup> catégorie pour lesquelles les travaux préalables n'ont pas fait l'objet d'un permis de construire.

En tant que besoin, un groupe de visite est chargé d'effectuer les visites relatives aux ERP mentionnés ci-dessus. Un rapport de visite est établi par la DDT et présenté aux membres de la SCDA afin de lui permettre de délibérer.

### **4-3 Composition et rôle de la commission communale d'accessibilité**

Dans chaque commune, une commission communale d'accessibilité est créée dont les avis ont valeur d'avis de la commission départementale de sécurité et d'accessibilité.

Cette commission a compétence pour donner son avis sur les questions relatives à l'ouverture du public des ERP ou IOP de 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> catégories pour lesquelles les travaux préalables à l'ouverture n'ont pas fait l'objet d'un permis de construire.

Elle est présidée par le maire ou un représentant désigné par lui.

Elle est composée du représentant de la DDT et en fonction des affaires traitées des représentants des services de l'Etat, membres de la CCDSA

Les représentants des associations de personnes handicapées (membres de la CCDSA) sont membres avec voix délibérative.

### **4-4 Activités 2021**

Au total sur l'année 24 dossiers autorisation de travaux + permis de construire (AT + PC) ont obtenu des avis favorables.

- **Commissions communales de sécurité et commissions communales d'accessibilité** : les établissements ci-dessous ont obtenu un avis favorable à la réception des travaux :
  - Groupe scolaire Agrippa d'Aubigné (maternelle + élémentaire + restaurant) sis rue du Moulin ; visite périodique + réception des AT: travaux d'amélioration des conditions d'accessibilité + aménagement de l'ancienne salle de conseil en salle de classe.
  - Lycée Paul Guérin sis 19 rue des Fiefs; visite périodique + réception de l'AT: ouverture d'une porte pour ouvrir un accès au bureau au 1er étage du bâtiment « administration-externat-cdi ».
  - Collège Jean Zay sis 11 rue Jean Zay ; visite périodique + réception de l'AT: travaux de mise aux normes accessibilité.
  - Magasin « Casino » sis 130 avenue de Nantes; visite périodique + réception de l'AT: aménagement des lignes de caisses et reclassement de l'établissement.
  - Magasin « Tissus du renard » sis 24 rue Alexandre Humboldt ; visite de réception de travaux – AT : réaménagement du magasin + reclassement de l'établissement.
  - Magasin « V'King destockage » intégré à un groupement d'établissements comprenant le magasin « Easy cash» sis 4 rue Gutenberg ; ouverture : AT.
  - Bâtiment « Séchoir » sis 1 rue de la Chamoiserie : AT ; réhabilitation du bâtiment + comptoir des Itinérances et des

randonnées + 1er étage espace d'interprétation culturel et patrimonial –visite d'ouverture.

- Magasin « Aldi» sis 36 rue Robert Turgot ; visite d'ouverture  
AT: transformation d'un magasin Leader Price en magasin ALDI.
- Salle de sport du Pontreau sise 72 rue Sarrazine ; visite périodique + réception de l'AT 1 : travaux de mise en accessibilité.
- Salle de sport de Sainte Pezenne sise rue du Coteau Saint Hubert ; visite périodique + réception de l'AT : travaux de mise en accessibilité.
- Bâtiment 6 – Addictologie du Centre hospitalier sis 40 avenue Charles de Gaulle ; visite de contrôle + réception des travaux de l'AT: réaménagement de l'accueil.
- Boutiques sises Passage du commerce : visite périodique + réception des travaux suivants :
  - AT: division d'une cellule commerciale (n° 23 et n° 25) en deux cellules – cellule n° 23 non occupée et cellule n° 25 : aménagement d'une boutique à l'enseigne « Pipermina ».
  - AT: aménagement intérieur de la surface de vente à l'enseigne « Jump and Co » - cellule n° 16/18.
  - AT: aménagement d'une boutique à l'enseigne « Amandine Lingerie » - cellule n° 11.
  - AT: aménagement d'une boutique à l'enseigne « ZAD CBD » - cellule n° 15
- Centre de soins Les Terrasses sis 22 et 37 rue du Vivier ;  
visite périodique + réception des travaux des AT :  
réaménagement de l'espace médical SSR + AT :

réaménagement de la cuisine thérapeutique au RDC du bâtiment 2 « SSR ».

- **Sous-Commissions Départementale d'Accessibilité** : les établissements ci-dessous ont obtenu des avis favorables à la réception des travaux :
  - Bâtiment 1 du centre hospitalier sis 40 avenue Charles de Gaulle ; visite de réception de travaux.
  - Centre commercial Leclerc sis 580 avenue de paris ; visite périodique + réception de travaux suivants:
    - PC: réception de la 2ème phase de travaux – extension + PC: modification extérieures et intérieures
    - AT: aménagement intérieur de cabines de soins de la parfumerie « Une heure pour soi ».
    - AT: aménagement d'une agence de voyages (transfert de l'agence de voyages en lieu et place de la cellule Trendy'S.
    - AT : aménagement de la boutique MOA en lieu et place de l'ancienne agence bancaire.
    - AT: aménagement de la boutique Clopinette.
    - AT: aménagement de la boutique OPTIC 2000.

## **5- L'activité de la Commission communale pour l'accessibilité (CCA)**

### **5-1 Composition et rôle**

Article L2143-3 du code général des Collectivités territoriales.

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000039784305/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000039784305/)

Les membres de la CCA sont nommés par M. le Maire.

Cette commission présidée par le Maire ou son représentant désigné dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics.

Elle établit un rapport annuel.

Elle tient à jour la liste des ERP situés sur le territoire communal ayant élaboré un Ad'AP et ceux ayant transmis une attestation d'accessibilité

Elle est composée de représentants :

- de la commune, des acteurs économiques et d'autres usagers de la ville,
- d'associations ou organismes de personnes en situation de handicap; tous types de handicaps - notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique – et les personnes âgées (*annexe 18 - arrêté du 12 mai 2021*).

## **5-2 Activités 2021**

3 réunions plénières en présentiel de la Commission communale pour l'accessibilité ont été programmées au cours de l'année (Voir les comptes rendus complets en annexes).

- Le 5 juillet (*annexe 1*)
- Le 11 octobre (*annexe 3*)
- Le 25 novembre (*annexe 2*)

Les échanges sont riches au cours de ces réunions.

## 6- Autres activités de la mission

### 6-1 « Secrétaire particulier le temps d'un examen »

Une action de solidarité :

Les 4, 5 et 8 janvier, un bureau du rez de chaussée de l'Hôtel de Ville est transformé en centre d'examen pour 1 niortais aveugle étudiant en Master 1 de droit public à l'Université d'Orléans.

Un appel aux agents via Intra Niort a été réalisé : 1 élue et 9 agents se sont portés volontaires comme secrétaires d'examen transpositeurs de l'étudiant et garant du bon déroulement de l'examen.

### 6-2 Accueil des étudiants

Le 7 septembre la mission accessibilité- inclusion participe à la journée d'accueil des étudiants de l'antenne niortaise de l'Université catholique de l'ouest (UCO) au centre Du-Guesclin. 220 étudiants répartis dans cinq licences, aux deux premières licences ouvertes (psychologie et info-com) se sont ajoutés trois nouvelles : sciences de l'éducation, économie-gestion et langues étrangères appliquées (LEA). La Conseillère municipale déléguée à l'inclusion et la chargée de mission ont proposé des informations sur les conditions d'accueil des PSH et les accès aux activités culturelles et sportives. (*Document annexe 19*)

### 6-3 Accès à la piscine Pré leroy

Le 22 novembre, un membre de l'ACGA 79 (Association chien guide d'aveugles) informe la mission accessibilité –inclusion de son

impossibilité d'aller pratiquer la natation à la piscine de Pré Leroy.  
L'accès est refusé à son chien guide

Le 25 novembre la CCA, en réunion est informée.

Le 2 décembre, réunion à l'Agglo avec les représentants de l'ACGA 79, les élus et services concernés.

Le 16 décembre, visite sur le site de la piscine de Pré Leroy où des possibilités d'aménagement sont envisagées qui devront être confirmées ou pas en début d'année par l'Éducatrice des Chiens guide de l'ACGO (Association des chiens guide de l'Ouest) propriétaire du Chien guide.

*Les détails en annexe 20*

## 7- Perspectives 2022

- Participation aux événements organisés par les partenaires.
- Participation au projet de certification Qualiville.
- Aller vers une mobilité plus inclusive en mettant à disposition des usagers une information claire et simple sur l'accessibilité des ERP et IOP et un calculateur d'itinéraires accessible adapté aux déplacements des personnes à autonomie restreinte.

## 8- Glossaire

SIGLES	SIGNIFICATION
Ad'AP	Agenda d'accessibilité programmé
ADAPEI	Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés
AESH	Accompagnant des élèves en situation de handicap
AFNOR	Association française de normalisation
AFPA	Association pour la formation professionnelle des adultes



APF	<b>A</b> ssociation des <b>p</b> aralysés de <b>F</b> rance, France handicap
APS	<b>A</b> ccueil <b>p</b> éri <b>s</b> colaire
AT	<b>A</b> utorisation de <b>t</b> ravaux
AVH	<b>A</b> ssociation <b>V</b> alentin <b>H</b> aüy
AVS	<b>A</b> uxiliaire de <b>v</b> ie <b>s</b> colaire
CAN	<b>C</b> ommunauté d' <b>A</b> gglomération du <b>N</b> iortais
CCA	<b>C</b> ommission <b>c</b> ommunale pour l' <b>a</b> ccessibilité
CCDSA	<b>C</b> ommission <b>c</b> onsultative <b>d</b> épartementale <b>d</b> e <b>s</b> écurité et <b>d'</b> accessibilité
CSC	<b>C</b> entre <b>s</b> ocio <b>c</b> ulturel
CCAS	<b>C</b> entre <b>c</b> ommunal <b>d'</b> action <b>s</b> ociale
CLIC	<b>C</b> entre <b>L</b> ocal <b>d'</b> Information et de <b>C</b> oordination
CMI	<b>C</b> arte <b>m</b> obilité <b>i</b> nclusion
CMP	<b>C</b> entre <b>m</b> édico <b>p</b> sychologique
DDT	<b>D</b> irection <b>d</b> épartementale des <b>t</b> erritoires
DDCSPP	<b>D</b> irection <b>d</b> épartementale de la <b>c</b> ohésion <b>s</b> ociale et de la <b>p</b> rotection des <b>p</b> opulations
DSDEN	<b>D</b> irection des <b>s</b> ervices <b>d</b> épartementaux de l' <b>E</b> ducation <b>N</b> ationale
EA	<b>E</b> ntreprise <b>a</b> daptée
EHPAD	<b>E</b> tablissements <b>d'</b> hébergement pour <b>p</b> ersonnes <b>â</b> gées <b>d</b> épendantes
ERP	<b>E</b> tablissement <b>r</b> ecevant du <b>p</b> ublic
ESAT	<b>E</b> tablissement et <b>s</b> ervice <b>d'</b> aide par le <b>t</b> ravail
ESH	<b>E</b> lève en <b>s</b> ituation de <b>h</b> andicap
ESS	<b>E</b> quipe de <b>s</b> uivi de <b>s</b> colarisation
ETP	<b>E</b> quivalent <b>t</b> emps <b>p</b> lein
FIPHFP	<b>F</b> onds <b>d'</b> insertion des <b>p</b> ersonnes <b>h</b> andicapées dans la <b>f</b> onction <b>p</b> ublique

FMH	<b>F</b> édération des <b>m</b> alades <b>h</b> andicapés
FNATH	<b>F</b> édération nationale des <b>a</b> ccidentés et <b>t</b> ravailleurs <b>h</b> andicapés
GEM	<b>G</b> roupe d' <b>e</b> ntraide <b>m</b> utuelle
GPA	<b>G</b> roupement <b>p</b> luri <b>a</b> ssociatif
IME	<b>I</b> nstitut <b>m</b> édico <b>é</b> ducatif
ITEP	<b>I</b> nstitut <b>t</b> hérapeutique, <b>é</b> ducatif et <b>p</b> édagogique
IOP	<b>I</b> nstallation <b>o</b> uverte au <b>p</b> ublic
IPHD	<b>I</b> nclusion et <b>p</b> articipation <b>h</b> andicap, <b>d</b> ifficultés, <b>d</b> épendance
MDPH	<b>M</b> aison <b>d</b> épartementale pour les <b>p</b> ersonnes <b>h</b> andicapées
ODD	<b>O</b> bjectif de <b>d</b> éveloppement <b>d</b> urable
PAS	<b>P</b> rotocole d' <b>a</b> ccueil <b>s</b> pécifique
PC	<b>P</b> ermis de <b>c</b> onstruire
PCH	<b>P</b> restation de <b>c</b> ompensation du <b>h</b> andicap
PMR	<b>P</b> ersonne à <b>m</b> obilité <b>r</b> éduite
PSH	<b>P</b> ersonne en <b>s</b> ituation de <b>h</b> andicap
RQTH	<b>R</b> econnaissance de la <b>q</b> ualité de <b>t</b> ravailleur <b>h</b> andicapé
SCDA	<b>S</b> ous- <b>c</b> ommission <b>d</b> épartementale pour l' <b>a</b> ccessibilité aux personnes handicapées
TSA	<b>T</b> rouble du <b>s</b> pectre <b>a</b> utistique
UEM	<b>U</b> nité d' <b>e</b> nseignement en <b>m</b> aternelle
ULIS	<b>U</b> nité <b>l</b> ocalisée pour l' <b>i</b> nclusion <b>s</b> colaire
UNAFAM	<b>U</b> nion <b>n</b> ationale de <b>f</b> amilles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
UNAPEI	<b>U</b> nion nationale des associations des parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis – les Papillons blancs

## **9- Annexes**

**1** - CCA du 5 juillet ; 1.1 Projet Denfer Rochereau, 1.2 Travaux espace public, 1.3 Bilan Famille en harmonie.

**2** - CCA du 25 novembre ; 2.1 Avant-projet Place Martin Bastard.

**3** - CCA du 11 octobre ; 3.1 Titre d'identité, 3.2 Charte Ville aidante Alzheimer, 3.3 Signalétique patrimoine historique, 3.4 Présentation rapport accessibilité 2020, 3.5 Projets avec l'hôpital.

**4** - CAA – Communication alternative augmentée

**5** Guide de l'exercice du droit de vote

**6** Présentation atelier surdit 

**7** Questionnaire de satisfaction atelier pr vention surdit 

**8** Pr sentation Handi meal

**9** Diaporama salari  « Maintien dans l'emploi »

**10** Diaporama employeur SEEPH

**11** Enqu te de satisfaction PAA

**12** Parcours et textes « Les pionniers de la Nouvelle France »

**13** Parcours et texte

**14** CLS

**15** Document box nouvel arrivant

**16** Formation »Accompagner les PSH face aux situations de violence »

**17** Arr t s pr fectoraux

**18** Arr t  municipal CCA

**19** Document pour  tudiants

**20** Acc s piscine Pr  Leroy